



VALORISATION TOURISTIQUE DE L'EAU EN MONTAGNE

Automne - Hiver 2022





Réalisation :

Tourops

Observatoire Valaisan
du Tourisme

Hes·so  VALAIS
WALLIS



Département de l'économie et de la formation
Departement für Volkswirtschaft und Bildung

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



SOMMAIRE



INTRODUCTION **01**

1.LES DIFFÉRENTS USAGES DE L'EAU EN MONTAGNE ET EN VALAIS **02**

2.LES PROBLÉMATIQUES INHÉRENTES À L'EAU EN STATION DE MONTAGNE **06**

Conflits autour des différents usages de l'eau

Impacte du tourisme sur l'eau : l'exemple de l'enneigement des domaines skiables

La qualité de l'eau comme critère d'attractivité touristique

Composer avec le « non garanti » et avec les autres risques liés au réchauffement climatique

Les réseaux d'eau sur-dimensionnés

3.SPÉCIFICITÉS DU VALAIS ET OFFRE RÉCRÉOTOURISTIQUE AUTOUR DE L'EAU **16**

Principales offres récréotouristiques en Valais

Le réseau hydrographique du canton du Valais

Paysages naturels et culturels du Valais

Des cours d'eau dénaturés

Marketing de l'eau et gestion des flux touristiques

4.TENDANCES **22**

L'essor des activités en pleine nature et nautiques

Benchmark : Ces destinations qui misent sur l'eau

CONCLUSION **47**

PAROLES D'EXPERTS - LE GRAND CAHIER **49**

BIBLIOGRAPHIE **72**

INTRODUCTION



L'eau séduit sous toutes ses formes que ce soit dans les grands centres urbains ou en station de montagne. Des stations thermales aux loisirs nautiques, en passant par des plages et promenades en front de lac, l'eau lacustre s'est progressivement imposée comme une ressource touristique. Précisément en raison de son fort attrait touristique, la gestion de l'eau n'est pas sans poser problème. La forte consommation de l'eau pour les multiples usages qui en sont faits met cette ressource naturellement limitée, sous pression.

Dans ce rapport, nous évoquerons d'abord les utilisations parfois contradictoires de la ressource eau en montagne pour préciser ensuite ses usages touristiques et récréatifs. Nous verrons aussi en quoi les spécificités des destinations de montagne (saisonnalité de la demande touristique notamment) font de la gestion de l'eau un défi d'autant plus ardu à relever que le changement climatique ne manque pas de complexifier les enjeux. Rareté ponctuelle et insalubrité de la ressource eau menacent le capital touristique dont dépend pour partie l'attractivité du canton valaisan. Mais le tourisme peut également constituer un argument fort pour conserver une qualité de l'eau élevée afin de permettre la baignade ou la pêche.

Depuis plusieurs années, le discours sur la volonté de désaisonnaliser l'activité touristique en montagne est omniprésent. Mais dans les faits, la pratique touristique fait encore une très large place à l'hiver. La pression à la diversification de l'offre en activités sportives et de loisirs sera-t-elle salutaire ? Si avec le ski, l'eau était une composante, imperceptible, mais clef de l'activité économique du tourisme à la montagne, l'eau est aujourd'hui un atout non moins essentiel dans un contexte de développement du tourisme quatre saisons. Nous verrons vers quoi tend la diversification des activités récréotouristiques basées sur l'eau et comment elle répond aux attentes contemporaines en matière de sport, de loisirs, de réduction du stress ou encore de durabilité.

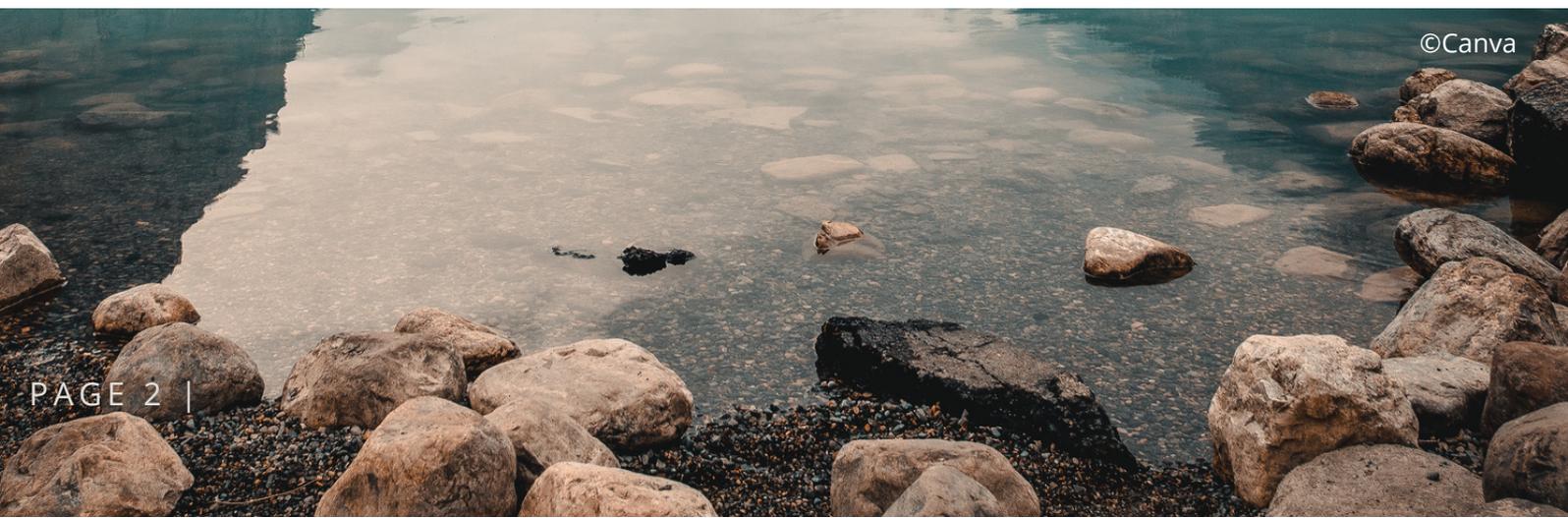
01

LES DIFFÉRENTS USAGES DE L'EAU EN MONTAGNE ET EN VALAIS

L'eau a une valeur paysagère qui fait depuis longtemps la valeur touristique de la Suisse en général, et du Valais en particulier. Rappelons à cet endroit qu'« [u]ne grande partie des paysages du Valais doivent leur existence à l'eau qui en a façonné des reliefs variés et remarquables. Les glaciers en ont modelé les vallées et, après la dernière grande glaciation d'il y a 25'000 ans, les matériaux qu'ils ont laissés ont été emportés par l'érosion, remplissant la vallée centrale d'alluvions en tous genres et donnant naissance ici et là à des plans d'eau naturels et des marais, dont la plupart ont disparu lors de l'assèchement de la plaine. Les affluents du Rhône ont également creusé des gorges et formé des cascades au débouché de leurs vallées latérales » (Aqueduc.info, 2017).



©Canva



©Canva

Patrimoine naturel inestimable, ce paysage lié à l'eau a connu une valorisation touristique phénoménale. Des artistes à la renommée internationale comme Ferdinand Hodler ou John-François Lecoultre ne sont pas étrangers à ce mouvement de publicisation des paysages lacustres du Valais et du Léman notamment (Figure 2 et Figure 3). Lacs de montagne (Lac Bleu, Lac de Tseuzier, Bettmersee, ...), bords de rivières, cascades, glaciers (Aletsch), grottes souterraines (lac souterrain de St-Léonard) sont de ces paysages d'eau qui font aujourd'hui la réputation de destinations valaisannes.

En outre, l'eau est un élément du patrimoine culturel quand elle est canalisée dans des bisses, ou quand elle alimente des installations hydroélectriques (barrages de la Grande Dixence ou d'Emosson).

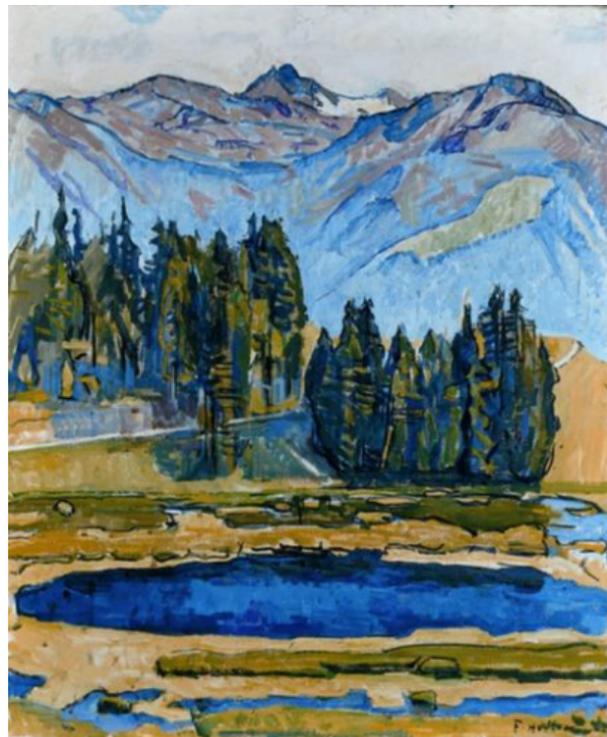


Figure 2, Vue du Lac d'Ycoor sur les Becs de Bosson et le Vallon de Réchy, Ferdinand Hodler

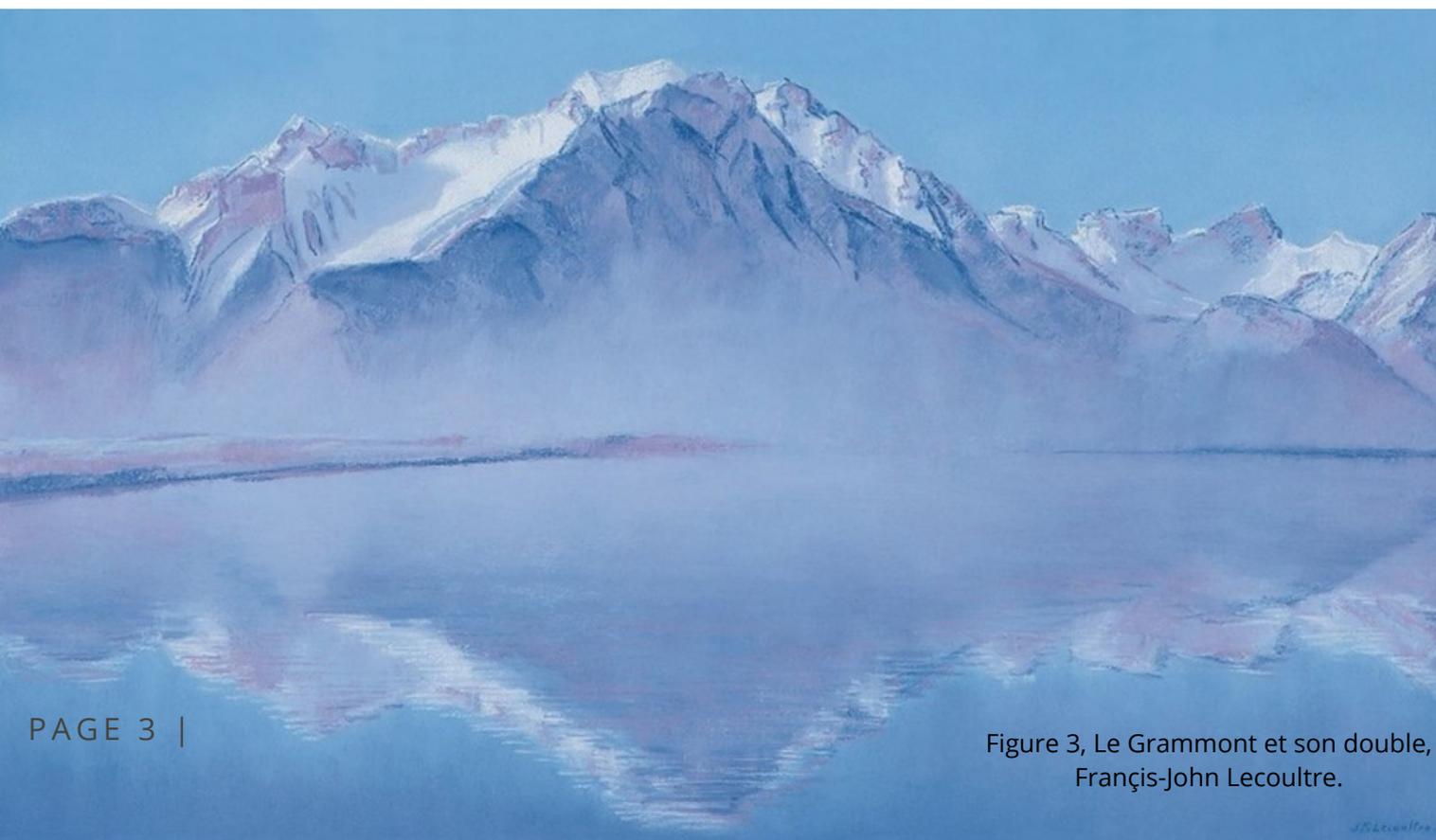


Figure 3, Le Grammont et son double, Francis-John Lecoultre.

Au sein des lieux touristiques, l'eau ajoute un supplément d'âme apprécié des touristes et des habitants. Fontaines ou plans d'eau enjolivent les espaces publics urbains qui seraient par trop minéraux.

Lorsque l'eau est utilisée pour sa valeur paysagère, il est fait une utilisation dite « directe » de la ressource. Il existe d'autres utilisations directes de l'eau en montagne. Son utilisation directe est peut-être le mieux exemplifiée lorsque l'on évoque les activités mobilisant l'eau sous forme liquide ou solide, telles que le ski, le patinage, la baignade, le rafting, ou encore les cures thermales. Dans ses exemples, l'eau sert de support à une activité, souvent sportive.

À ces utilisations directes, il faut ajouter les utilisations indirectes, à savoir l'eau nécessaire à la fabrication des biens et services touristiques consommés. Il s'agit notamment de l'eau utilisée pour l'enneigement des pistes de ski, pour l'irrigation des espaces publics, des golfs, des jardins d'hôtels, ou de l'eau utilisée pour laver (Figure 4). Il faut ajouter à ces consommations, l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées – deux tâches qui incombent à la commune.

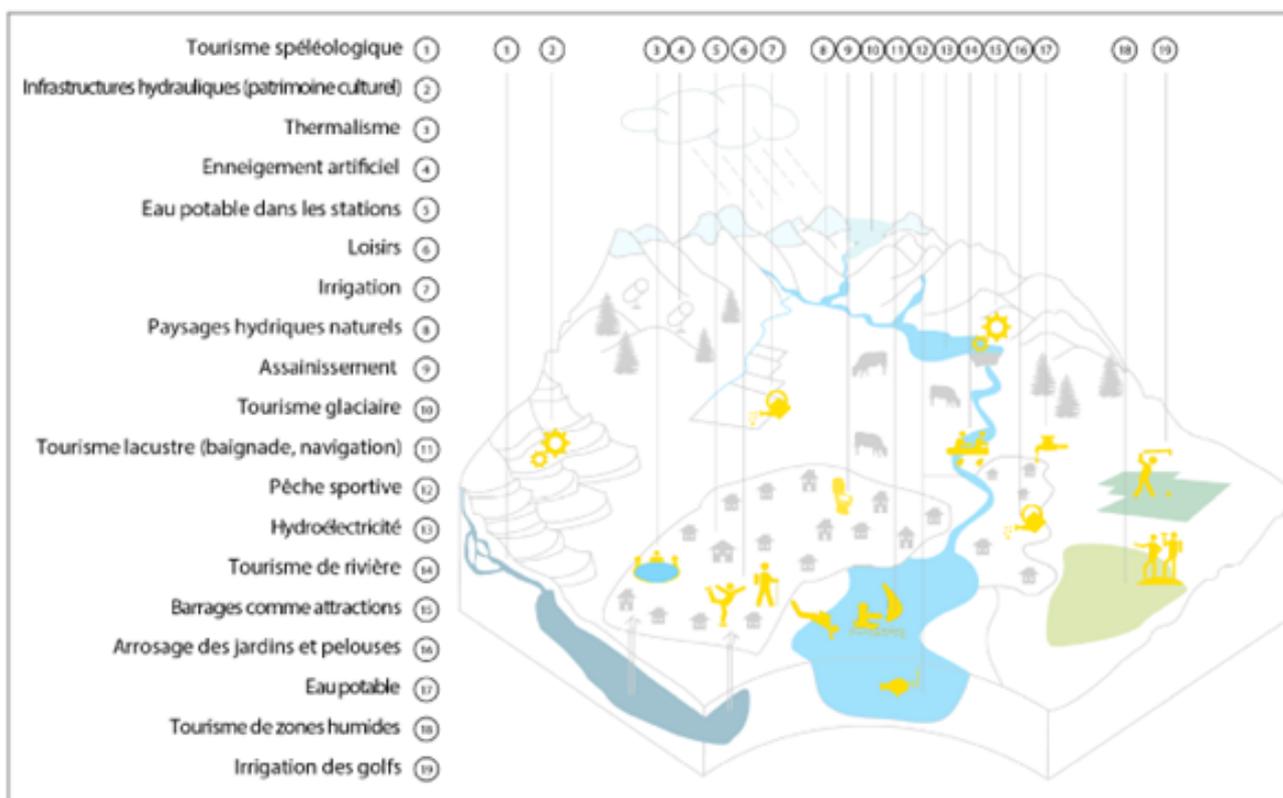


Figure 4, Principales relations entre eau et tourisme.
Source: E. Reynard & co., 2021.

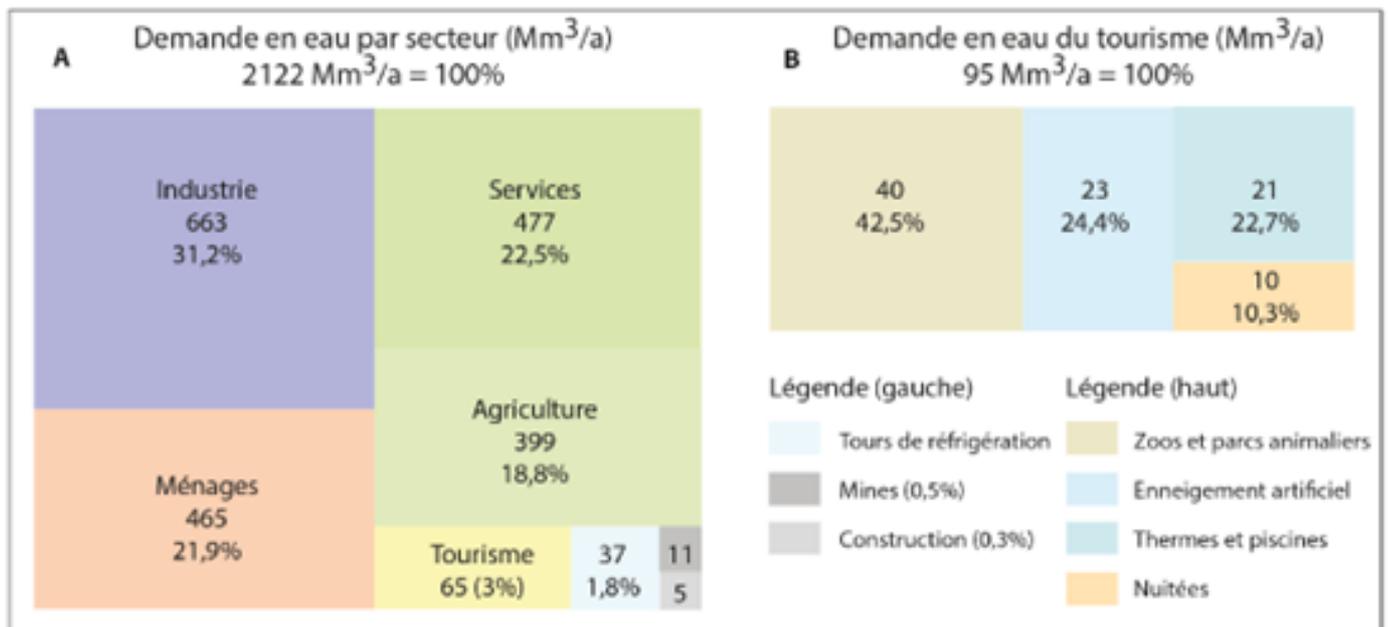


Figure 5 , Demande en eau par secteurs d'activités. B : Demande en eau du secteur touristique. Source: E. Reynard & co., 2021.





02

LES PROBLÉMATIQUES INHÉRENTES À L'EAU EN STATION DE MONTAGNE

Conflits autour des différents usages de l'eau

Aujourd'hui, la pression sur l'eau est telle que ces missions se complexifient. En raison d'une consommation globale par les touristes excédant celle des habitants, les destinations touristiques, et a fortiori les destinations haut de gamme, sont particulièrement mises au défi. En effet, les parts de résidences secondaires équipées de piscines et d'hôtels de luxe équipées de spa y sont plus importantes que dans les destinations touristiques standard.

La fluctuation de la demande en fonction de la saison ajoute à la complexité de la gestion de l'eau : déjà à Zermatt, dans les années 2000, la consommation des habitants s'établissait autour de 70'000m³ par mois alors que celle des touristes variait entre 15'000m³ de mai à novembre à 80'000 durant la haute saison hivernale. Dans les stations de sports d'hiver intégrées, le taux d'occupation peut être multiplié par dix. Il faut savoir que dans les stations de montagne, la saisonnalité est à la fois saisonnière bien sûr, mais aussi hebdomadaire et journalière. « La variabilité hebdomadaire est surtout visible en janvier ou en mars lorsque l'occupation des stations est plus faible à l'exception du samedi et dimanche (résidents secondaires et skieurs journaliers).

Finalement, au cours de la journée, un pic de demande a lieu en fin de journée, au retour des activités extérieures » (E.Reynard & co., 2021, p.6). Cette forte variabilité de la demande en eau appelle un dimensionnement des infrastructures de stockage, traitement et conduite de l'eau. Idéalement, elles doivent pouvoir supporter un taux d'occupation maximal en station. Aujourd'hui, on s'aperçoit que ce dimensionnement en fonction d'une charge maximale pose des problèmes nouveaux (cf. la partie intitulée « Les réseaux d'eau surdimensionnés »).

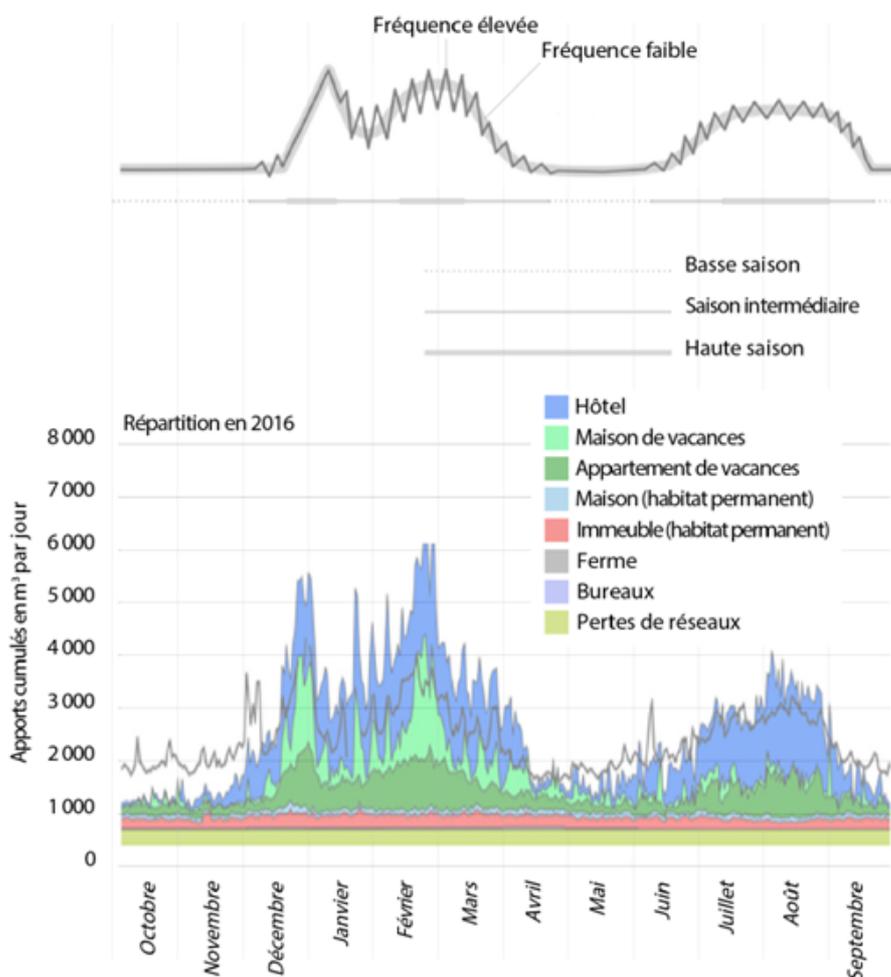
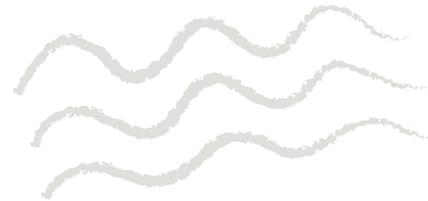


Figure 6, Saisonnalité de la demande en eau en région touristique de montagne.

Haut : Représentation schématique de la variabilité saisonnière et hebdomadaire de l'occupation touristique en station de montagne.

Bas : Distribution journalière d'eau potable par la régie des eaux de Megève (Haute-Savoie, France) en 2016 (ligne noire) et répartition selon les types de bâtiments en suivant la méthode des analogues (modifié selon Calianno, 2018, 2020).

Source: E. Reynard & co., 2021.



L'eau est considérée en Suisse comme étant abondante. Pourtant, en regard des utilisations différentes qui en sont faites, cette abondance peut rapidement être mise à mal et se révéler relative. Les utilisations sont dites « conflictuelles » lorsqu'elles entrent en concurrence. Habituellement, les rivalités d'usages portent sur les activités de loisirs, la protection du paysage et les besoins de l'agriculture.

En Valais, les bisses sont un exemple symptomatique d'une utilisation divergente de l'eau : certains bisses irriguent encore des vignobles. Le bisse a donc encore une valeur d'usage agricole qui peut contrevenir à l'image romantique qu'en ont les touristes et à l'utilisation contemplative ou ludique qu'ils en font. Le conflit d'intérêts prend de l'ampleur lorsque le financement de l'entretien des bisses est discuté : les coûts d'entretien doivent-ils être essentiellement supportés par le secteur agricole ou par le secteur touristique ? Au vu de la pression économique sur le secteur agricole, une majoration de l'implication financière du secteur touristique pourrait être décidée.

L'enjeu concernant l'hydroélectricité n'est pas financier, mais sécuritaire. L'exploitation des cours d'eau pour la production d'électricité induit des risques de noyade accidentelle lors de purges automatiques. Tant et si bien que « [d]epuis des décennies, des panneaux informent les visiteurs des risques liés aux activités dans le lit des rivières à débits résiduels. Depuis 2008, la société HYDRO Exploitation, qui exploite 46 ouvrages hydroélectriques en Suisse occidentale, emploie chaque été des hydro-guides qui ont pour mission

de sensibiliser les passants aux risques dans les rivières situées à l'aval des aménagements hydroélectriques » (E.Reynard & co., 2021, p. 20).

En Valais, il existe un autre exemple de tension entre deux usages de la ressource eau. Elle est suffisamment fréquente pour être évoquée ici. Le choix de renaturer des cours d'eau procède souvent du constat d'une fréquentation touristique du site. Or, ce potentiel touristique réalisé met en péril l'atteinte d'objectifs écologiques liés à ce site (cf. entretien avec Madame Douarche en annexe). C'est souvent le cas lorsque ces espaces sont aménagés pour en optimiser la fonction d'accueil touristique. Par ailleurs, on relève aussi la difficulté qu'il y a à respecter la sensibilité d'un milieu naturel aquifère tout en autorisant la pratique sportive sur ce site. Rafting et canyoning cadrent rarement bien dans un milieu protégé. De façon similaire, les activités nautiques peuvent poser problème aux pêcheurs qui ont leurs habitudes sur ce même site.

Les prélèvements d'eau pour l'enneigement artificiel posent bien des problèmes. D'une part, ils mènent bien souvent à une situation où le débit résiduel minimal dans un cours d'eau ne peut être respecté. Cette situation s'avère fréquente lorsque le prélèvement est fait directement dans le milieu naturel. Lorsque le prélèvement est réalisé sur le réseau d'approvisionnement en eau potable, c'est la distribution en eau potable qui est en jeu. La rivalité des usages se manifeste aussi lorsqu'une source d'eau historiquement dédiée à pourvoir au besoin en eau potable est convertie à des finalités d'enneigement des pistes de ski.





Impacte du tourisme sur l'eau : l'exemple de l'enneigement des domaines skiables.

Le tourisme impacte les ressources en eau de différentes façons, mais on observe que l'enneigement artificiel des pistes de ski est particulièrement problématique. Les régions de montagne sont donc particulièrement concernées. Un constat qui invite à la réflexion tant l'enneigement artificiel va crescendo. En outre, en Suisse en 2020, 53 % des pistes pouvaient être enneigées (Figure 7). Ce chiffre devrait encore augmenter dans les années à venir : « Une augmentation de 50 à 100 % de l'enneigement artificiel sera nécessaire afin de garantir la viabilité des domaines skiables européens à l'horizon 2050 (Steiger et al., 2017), ce qui se traduira par une augmentation générale de la demande en eau pour l'enneigement artificiel dans le prolongement de l'évolution constatée au cours des trois dernières décennies ». (E. Reynard & co., 2021, p. 17.)

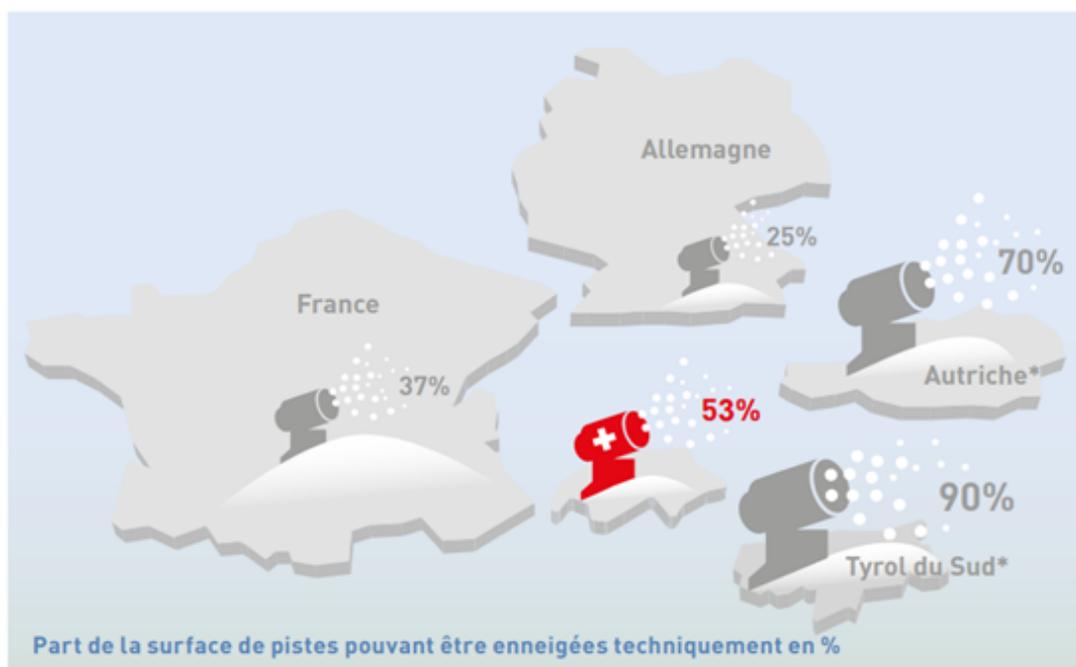
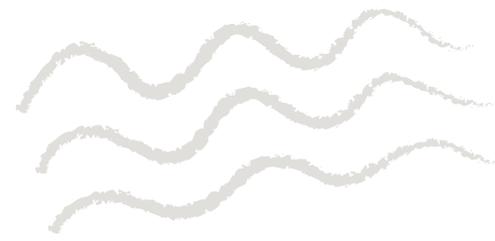


Figure 7, Surface techniquement enneigeable en Suisse et ailleurs en 2019-2020.
Source : Remontées Mécaniques Suisses, 2021.



En montagne, l'enneigement artificiel des pistes de ski peut en effet avoir des suites délétères importantes si les eaux sont pompées directement dans le milieu naturel au moment de l'étiage hivernal. Très pratiqué jusque dans les années 90, ce type de prélèvement n'est plus tant d'actualité. On lui préfère le stockage estival de l'eau de fonte dans des retenues artificielles (souvent des barrages hydroélectriques), ce qui induit toutefois un important coût de pompage de l'eau vers les pistes de ski situées en amont. En outre, au rang des problématiques, il convient de relever également l'augmentation des débits de fonte au printemps et l'évaporation (jusqu'à 30%) de l'eau stockée dans les réservoirs. Des problèmes auxquelles il faut trouver des solutions appropriées. Contre-intuitivement, la demande en eau ne décroît pas durant les hivers riches en neige. Ceci s'explique par une anticipation qui ne laisse pas de place à une gestion raisonnée de la ressource : l'essentiel de la neige artificielle est fabriqué en novembre (avant le démarrage de la saison de ski) afin de créer la couche de neige de base[1]. Il est alors impossible de savoir si la saison sera ou non riche en neige.

[1] Elle est d'une épaisseur de 30 centimètres.



La qualité de l'eau comme critère d'attractivité touristique.

« Tel l'éclat d'un diamant, le scintillement à la surface de l'eau est une invitation à l'émerveillement. En Suisse, les occasions de profiter d'un tel spectacle ne manquent pas, et il est redevenu naturel de se baigner dans les lacs et les rivières. Le fait que la qualité des eaux se soit à ce point améliorée au cours des dernières décennies est à porter au crédit de la protection des eaux » (OFEV, 2022). Cette citation dit à la fois l'attractivité touristique de l'eau et la condition de cette attractivité pour une utilisation à des fins de loisirs.

En Suisse, la protection des eaux fait l'objet d'une législation depuis 1988. D'abord associée à l'enjeu de pêche, la législation évolue avec l'entrée en vigueur de la première loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution en 1957. Aujourd'hui, la LEaux stipule clairement la nécessité d'avoir une eau de qualité afin d'éviter des problèmes de santé à la population.

La baignade et les autres usages récréatifs appellent donc un suivi de la qualité de l'eau. Autant pour les usages récréatifs que pour l'eau potable, la première contamination à surveiller est la contamination microbienne[1].

Sur la base de critères de qualité pour la protection des activités récréatives, la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), parmi d'autres organismes de surveillance, a établi des objectifs à atteindre et un diagnostic de la qualité des eaux.

[1] Les eaux de surface reçoivent en effet des eaux usées municipales et des eaux de ruissellement agricole. Or, celles-ci contiennent généralement des microbes (coliformes fécaux) constituant un risque pour la santé humaine.

Diagnostic de la qualité des eaux

Dans son suivi statistique, la CIPEL relève un changement favorable de la qualité de l'eau du Rhône en Valais. En général, la charge en pesticides dans le Rhône à la Porte du Scex a diminué (250 kg en 2020 contre 280 kg en 2019). Bien que la charge des pesticides d'origine non industrielle transitant par le Rhône ait baissé en 2020, les herbicides représentent toujours 220 kg en 2020 (contre 241 kg en 2019 et 293 kg en 2018).[1] En ce qui concerne les principes actifs pharmaceutiques (API), les charges cumulées des 37 substances prises en compte en 2020 s'élèvent à environ 2.7 tonnes. La part de la production industrielle est de 145 kg (contre 132 kg en 2019, 341 kg en 2018, 672 kg en 2017). Introduite dans la liste des substances analysées à compter de l'année 2015, la metformine (antidiabétique d'origine domestique) représente une charge annuelle de 2.1 tonnes en 2020 (soit 78 % des 2.7 tonnes). Les exigences de la ligne directrice cantonale en matière de micropolluants ont donc permis une nette diminution des quantités de pesticides qui étaient présents dans les eaux du Rhône.

Si l'on considère à présent la région du Léman, le changement est similairement positif. D'après la CIPEL, l'évolution de la qualité bactériologique des plages du Léman depuis 1991 est favorable. En 2019, seules deux plages étaient problématiques : une plage avait une eau de qualité temporairement passable et une autre avait une eau de mauvaise qualité. Mais cette même année 2019, l'eau de la grande majorité des plages du Léman était de bonne qualité bactériologique. En l'espace de 27 ans, cette proportion a été multipliée par 1,8, passant de 52 % à 92 %.



Figure 8, La CIPEL, Summit Foundation et l'ASL réalisent une campagne de prévention sur les plages de vingt-et-une commune au bord du Léman. Objectif: sensibiliser les baigneurs à l'impact environnemental des mégots.
Source : CIPEL

Composer avec le « non garanti » et avec les autres risques liés au réchauffement climatique.

En 2018, la baisse du niveau d'eau du lac des Brenets a empêché un temps les bateaux de naviguer. Par ailleurs, la hausse des températures rend l'activité de patinage sur les lacs gelés de plus en plus précaires : en Suisse, le nombre de jours de gel a baissé de 20 % entre 1961 et 2016. Plus globalement, le constat posé est que « [l]e réchauffement des lacs (+1°C déjà observé en 30 ans) conduit à plus d'évaporation et à une évolution biologique, qui tend parfois à leur végétalisation et à la diminution de leur superficie (transformation en tourbière, puis assèchement). » (Douarche, 2021). Sur les rivières, le changement climatique influe sur leur débit ainsi que sur les étiages. Comme sur les lacs, les étiages empêchent la navigation et le rafting en raison de la diminution de la hauteur d'eau et de la largeur des chenaux. En France, à l'été 2022, les gorges du Verdon étaient à sec, compromettant les activités aquatiques dans la région à commencer pour le Lac de Castillon à 900m. Locations de bateaux et de kayaks se sont trouvées interdites. L'autre conséquence des étiages qui influe sur le tourisme est la hausse des températures de l'eau. Cette hausse a été responsable de la mort d'anguilles et d'ombres dans le Rhin en Suisse, mettant à mal les activités de pêche récréatives et sportives. Au rang des autres formes de tourisme dépendantes des conditions hydrogéologiques sensibles aux changements climatiques : tourisme spéléologique, tourisme thermal et tourisme glaciaire notamment.

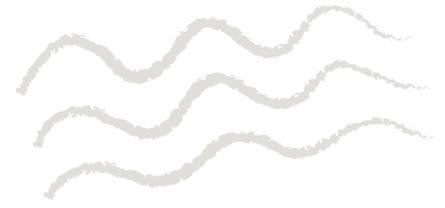
Exerçant des changements sur l'alimentation des cours d'eau et le niveau de ces derniers, la fonte des glaciers est particulièrement impactant, modifiant jusqu'au calendrier des fontes. « Les débits des cours d'eau alimentés par les glaciers vont augmenter de façon conséquente dès le mois d'avril (mi-juin jusqu'alors). » (Douarche, 2021). Selon un rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), le réchauffement climatique continue de transformer les paysages. Ce qui fait dire à Madame Douarche que « ça va changer la donne au niveau de la carte postale et de l'accueil touristique » (cf. entretien de Madame Douarche en annexe).



*« Ça va changer la donne au
niveau de la carte postale et
de l'accueil touristique »*

Marion Douarche, Gérante et directrice du bureau
d'études cimeo – agence pour l'eau en montagne





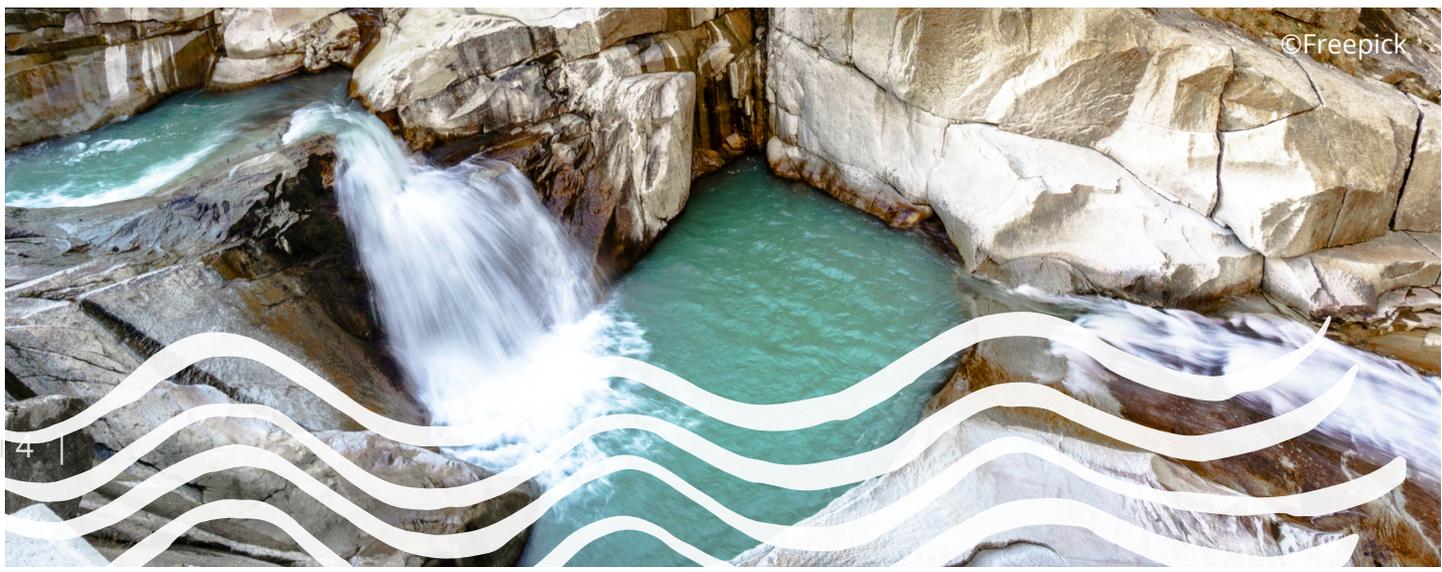
Dans les territoires particulièrement sensibles au changement climatique, on s'attend à une péjoration de la qualité de l'eau. Concrètement, cela signifie une présence accrue de streptocoques fécaux et de colibacilles[1]. Or, cette détérioration de la qualité de l'eau met les loisirs aquatiques à risque. Si les usages récréatifs recrutent les eaux de surface comme support d'activités (sans prélèvement), ces usages sont dépendants de débits d'eau et d'une qualité suffisants.

L'eau, ressource territoriale, est un indicateur sensible du changement climatique. En raison du changement climatique, les pénuries d'eau en période estivale se multiplient même dans les régions aux réserves aquifères abondantes. La pression agricole sur cette ressource s'ajoute à la pression touristique. Cela exacerbe les tensions entre les différents usages (agricole, domestique, énergétique, industriel ...) de la ressource eau. Tant et si bien que des arrêtés de restriction de prélèvement d'eau sont régulièrement prononcés pour les usages domestiques non prioritaires (arrosage des jardins) ou pour les prélèvements agricoles. L'objectif étant de maintenir un niveau d'eau suffisant à assurer la survie des écosystèmes aquatiques et l'hygiène publique.

[1] Une eau est jugée de bonne qualité quand les deux indicateurs sont inférieurs à 100ml.

Or, l'eau est support d'activités et d'attractivités. Quelle est la capacité des acteurs à intégrer les enjeux de gestion de l'eau dans leurs stratégies d'adaptation au changement climatique ? (cf. entretien avec Madame Drouache en annexe). Cette capacité est fonction de la compréhension de la ressource en eau et de son évolution dans le contexte de changement climatique. Quelles seront les solutions collectives d'adaptation ?

Pour Marion Douarche de l'agence CIMEO, il est indispensable de mieux connaître la problématique de l'eau à l'échelle bassin, voire sous-bassin versant afin d'avoir une meilleure vision de la disponibilité de la ressource et d'opter ainsi pour une gestion optimale des usages. Les destinations disposant de schéma d'aménagement et de gestion des eaux seront les plus réactives et à même de prendre les meilleures décisions (cf. entretien avec Madame Douarche en annexe). En tout état de cause, « [l]a demande en eau, qu'elle soit ressource, support d'activités ou paysage, devra composer avec les aléas et la diminution des stocks. » (Douarche, 2021-2022). Face à cette diminution, le risque de la surfréquentation et les pics de fréquentation rappellent la difficulté qui se dessine à l'horizon. Les épisodes caniculaires se rapprochant et **la montagne se présentant comme un « îlot de fraîcheur »** pour de nombreux urbains à proximité, la baléarisation des espaces naturels fragiles en montagne est à craindre.



Les réseaux d'eau surdimensionnés.

Depuis 1990, la consommation moyenne d'eau baisse chaque année de 0.5 % en France. En Suisse, cette baisse de la consommation amorcée durant les mêmes années « s'explique en partie par la délocalisation de branches industrielles gourmandes en eau vers l'étranger. De plus en plus de biens industriels (p.ex. vêtements) ou de denrées alimentaires sont ainsi importés, augmentant l'importance de l'« eau virtuelle » nécessaire à la fabrication de ces produits sur place. Des machines à laver plus efficaces et la sensibilisation de la population (par exemple : pommeaux de douche économiques) ont également contribué à la baisse de la consommation d'eau».

Cette tendance baissière doit a priori réconforter, la canicule faisant craindre un renforcement du stress hydrique. Mais a contrario de ce que l'on pourrait penser, une consommation baissière peut se révéler problématique. Dans un premier temps, le souci est celui des réseaux de distribution de l'eau, mais en bout de chaîne il est aussi celui des consommateurs. Ces réseaux ont été conçus et construits dans les années 70 sous un régime d'abondance de l'offre et de croissance continue de la consommation en eau. Madame Marion Douarche confirme que « [n]otre gestion des réseaux est héritée d'une période où on pensait que l'eau, ça ne coûterait rien ; il y avait des subventions pour faire les réseaux, tout ça a changé » (cf. entretien en annexe). Or, si la croissance démographique en ville pousse aujourd'hui la demande, la hausse des tarifs et la désindustrialisation la réduisent.



Les économies d'eau mettent le réseau à mal dans la mesure où le temps de séjour de l'eau dans les canalisations s'en trouve augmenté : en effet, la durée de séjour de l'eau est proportionnelle à la consommation d'eau et au volume des tuyaux. Dans certains réseaux, cette durée a triplé, passant à six jours. Tant et si bien qu'il devient nécessaire de procéder à des désinfections supplémentaires. Le problème est épineux, car en période de sécheresse, la demande augmente en flèche et il s'agit alors de pouvoir fournir l'eau en volume suffisant. La difficulté n'est pas uniquement technique, elle est aussi financière puisqu'une réduction de la consommation d'eau réduit aussi les moyens accordés à la gestion et à l'entretien des réseaux de distribution de l'eau.

S'ajoute à la fragilité de ce mode de financement aujourd'hui, les coûts d'entretien de l'infrastructure : Les tuyaux nécessitent de tel investissement que les coûts fixes représentent près de 80 % des charges d'un distributeur d'eau. Les coûts de construction sont estimés à environ 600 francs par mètre de conduite. Si la durée de vie des conduites d'eau potable est supérieure à 50 ans, en Suisse, une baisse de la consommation d'eau pourrait augmenter le taux de renouvellement qui est actuellement de 2 % du réseau, soit environ 1'000 km de conduites par année.



03

SPÉCIFICITÉS DU VALAIS ET OFFRE RÉCRÉO-TOURISTIQUE AUTOUR DE L'EAU

La fonction récréative de l'eau fait des lacs, des rivières, des cascades et des sources thermales des sites touristiques par excellence. L'offre dérivée de ces points ou linéaire d'eau rassemble les installations et prestations permettant de satisfaire la demande touristique. Référence est ici faite aux infrastructures touristiques (telles que piscines, patinoires, installations d'enneigement artificiel) et aux services liés à l'eau comme le rafting, canyoning, etc.



Principales offres récréotouristiques en Valais.

Dans sa rubrique « Thermalisme & eau », Valais Wallis Promotion met en avant les activités liées à l'eau suivantes :



	Lacs de montagne		51 activités
	Piscines en plein air / couvertes		31 activités
	Bains thermaux		6 activités
	Sport nautique		13 activités
	Bisses		32 activités
	Visites de barrages		9 activités

La présence de l'eau dans l'offre récréotouristique valaisanne est forte. On notera aussi le besoin de développer l'offre d'activités nautiques innovantes telle que des offres de navigation habitée ou non, restauration et/ou hébergement sur l'eau, activité multimodale (bateau/vélo). En raison du développement de l'axe cyclable le long du Rhône (cf. entretien avec Monsieur Métrailler en annexe), les offres de services à destination des « itinérants à vélos » le long de cette voie d'eau, nous semblent particulièrement appropriées : hébergement, petite restauration, accompagnement à vélo, points de vente directe, services de réparation, locations de vélos, etc.

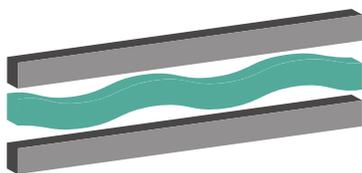
S'agissant d'autres voies d'eau ou points d'eau, il faudrait y ajouter la location de bateaux et l'accompagnement fluvial. Pour résumer, les usages à envisager dans et autour de ces paysages d'eau doivent contribuer, de façon renouvelée, à animer les voies d'eau et les espaces verts contigus, à encourager les activités multimodales et à répondre aux besoins et attentes de l'ensemble des usagers (non seulement des touristes) (cf. entretien avec Monsieur Métrailler en annexe).

Le réseau hydrographique du canton du Valais.

Le réseau hydrographique du canton du Valais répertorie une quinzaine de types d'eaux de surface, distingués en fonction de leur origine et alimentation hydrologique. Extraits de cette typologie de l'Etat du Valais, plusieurs éléments intéressent le secteur touristique :



Sources, ruisseaux, torrents et rivières de régime principalement glaciaire ou nival - **6'000 km**



Canaux phréatiques drainant les aquifères de plaine et récoltant parfois des eaux du versant - **250 km**



Lacs naturels (**1'135 objets**) et autres plans d'eau avec fort intérêt naturel et/ou paysager (**120 objets**)

Hormis ces cours d'eau et lacs, le réseau compte plus de 3'000 km d'ouvrages de transfert et stockage d'eau couvrant des besoins spécifiques :



Agricole : bisses et leurs décharges, meunières et étangs pour l'irrigation, fossés de drainage - **2'000 km**



Hydroélectrique : barrages, galeries et conduites forcées - **650 km**



Il manque à cet inventaire les bassins de rétention des eaux nécessaires à la production hivernale de neige artificielle, aménagements techniques qui se multiplient ces dernières années.



Barrage de Tseuzier-Rawyil.
©Office de tourisme d'Anzère



Lac du glacier du Rhône



Lac Bleu d'Arolla. ©Flickr



Zone alluviale de Finges



Ar du Tsan



Paysages naturels et culturels du Valais.

Les lacs de montagne, les cascades, les torrents de montagne et les bisses constituent des attractions majeures pour les randonneurs, les vététistes et les touristes en général. Les lacs glaciaires qui apparaissent suite à la fonte des glaciers attirent également en masse les visiteurs, par exemple l'emblématique lac glaciaire du glacier du Rhône.

Selon le Service des forêts, de la nature et du paysage du canton du Valais, certains sites naturels très sensibles comme les marais, doivent rester fermés au public, ce qui n'empêche pas d'aménager un parcours de visite en périphérie et de créer de petits biotopes, des « gouilles » comme l'on dit chez nous, accessibles au public et aux enfants en particulier.

Le Valais dispose également de nombreuses zones alluviales d'importance nationale selon le Service conseil Zones alluviales. Ces zones alluviales offrent de multiples activités de loisirs pour un public en quête d'espaces vierges (pique-nique, randonnée, baignade, rafting, observation des oiseaux et de la flore ...). Cependant, le droit de chacun à jouir de la nature n'est pas illimité : la protection de la nature peut passer avant les vœux et les besoins des amateurs de loisirs selon l'Ordonnance sur les zones alluviales du 1.11.2017.

Des cours d'eau dénaturés.

En Suisse, les eaux figurent parmi les écosystèmes les plus éloignés de leur état naturel. La politique fédérale de protection des eaux vise ainsi à revaloriser les cours d'eau et les rives lacustres. Depuis de nombreuses années, des programmes ambitieux de renaturation de cours d'eau sont ainsi entrepris partout en Suisse et aussi en Valais selon une étude de l'Office fédéral de l'environnement publiée en 2022. Ces espaces de cours d'eau renaturé, s'ils sont rendus accessibles au public, ont le potentiel d'attirer des visiteurs. Bien sûr, des aménagements ad hoc pour contrôler les flux touristiques seront nécessaires pour protéger ces milieux sensibles.

L'autre problème environnemental majeur des cours d'eau helvétiques est leur utilisation par la force hydraulique. Les débits restitués sont des « débits résiduels » après prélèvement d'eau par les barrages. Les rivières sont appauvries et aucun tronçon de cours d'eau valaisan n'est complètement naturel. Les cours d'eau sont conditionnés par les régimes hydroélectriques d'un bout à l'autre, avec des étiages (basses eaux) et des éclusées (hautes-eaux) artificielles et imprévisibles pour un randonneur qui voudrait s'approcher des rives. C'est la raison pour laquelle la plupart des rivières valaisannes sont interdites d'accès au public, car ces espaces sont dangereux. En conséquence, le potentiel touristique des rivières valaisannes est faible à inexistant sur une grande partie des tronçons.

Marketing de l'eau et gestion des flux touristiques.

La promotion des activités de loisirs liées à l'eau est un incontournable pour le développement d'un tourisme quatre saisons. Tout l'enjeu est de réussir à cibler cette promotion afin d'éviter de créer des dérangements ou des perturbations dans les milieux aquatiques sensibles, par exemple dans les rivières, dans les zones alluviales ou sur les rives des lacs de montagne. Mais la tâche est délicate face à la pression humaine grandissante. De nombreuses communes valaisannes ont déjà pris des mesures pour gérer le flux de visiteurs. Ainsi, la commune de Conthey a engagé une garde-site dont la fonction est d'informer et de canaliser les randonneurs afin que les rives du Lac de Derborence soient préservées du piétinement par les excursionnistes.

Idem sur le territoire de la commune d'Evolène, des « Nature Angels » vont à la rencontre des randonneurs qui fréquentent le Lac Bleu d'Arolla ou la zone alluviale de Ferpècle.





04

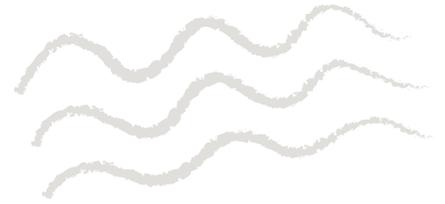
TENDANCES

L'essor des activités en pleine nature et nautiques

À l'image de la société, les pratiques sportives se sont beaucoup transformées ces dix dernières années. Le développement de nouvelles technologies et l'arrivée sur le marché de matériel compact et bon marché ont participé à l'individualisation de la pratique sportive. Certaines activités se sont dissociées de l'image stricte, liée à la performance et à la technicité, pour attirer un grand nombre d'adeptes. La pratique sportive, de manière générale, s'est donc démocratisée pour devenir accessible et à la portée de tous. Aujourd'hui l'activité sportive prône surtout des valeurs de proximité, de santé et de divertissement, en miroir avec ce que recherche la société.



“ Les nouvelles générations privilégient la convivialité, le partage, l’immédiateté. ”



Thierry Seray, fondateur de l’agence Codezero spécialisée en prêt-à-porter nautique, explique :

« En quarante ans, la relation au sport a changé. Hier, on se forgeait une identité sportive au travers d’une pratique dominante ; aujourd’hui, on pratique davantage un zapping sportif. (...) Les nouvelles générations privilégient la convivialité, le partage, l’immédiateté. Elles acceptent moins facilement un long apprentissage. Le partage n’exclut pas une pratique individuelle, mais dont on profite en groupe. »

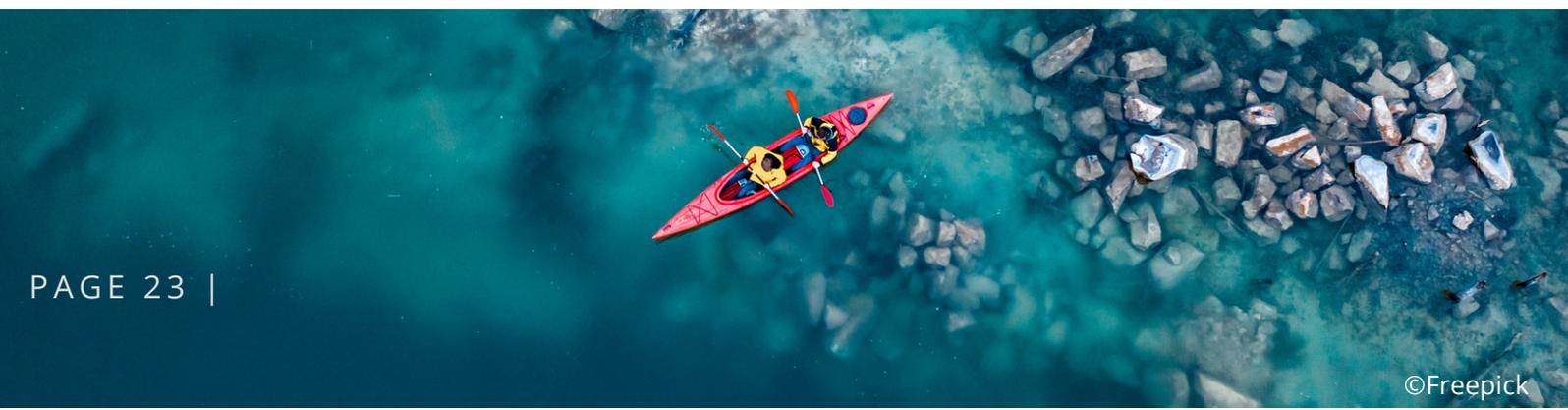
Par ailleurs, depuis la pandémie, le besoin de s’évader, de mettre à distance les causes de stress, et tout simplement de se préserver physiquement et mentalement reste très présent. La pratique sportive en pleine nature se présente comme une solution indispensable au maintien de l’équilibre. L’eau, par son côté apaisant ou stimulant, et de manière générale les activités nautiques, répond clairement à ces nouveaux besoins.

Pour autant, les conséquences du réchauffement climatique vont inexorablement continuer de façonner et de faire évoluer les comportements sportifs. Risque d’éboulements ou d’inondations, assèchement des cours d’eau des espaces lacustres, zones de pollution, etc., le

défi en termes d’adaptation pour les professionnels est immense et laisse envisager encore de profondes mutations dans la pratique des activités sportives et de loisirs.

Dans ce contexte, **une voie s’ouvre pour les « disciplines légères », à faible impact écologique.** Une pratique qui trouve une résonance particulière avec d’autres tendances connexes comme celles de la consommation de proximité, la micro-aventure ou encore le « slow » tourisme. Des activités telles que le stand-up paddle ou le canoë s’alignent avec ces nouveaux comportements.

À ce titre, le canoë-kayak et les sports de pagaie bénéficient d’une image positive, « associée à des références environnementales et de pratique en harmonie avec la nature » révèle une étude de la Fédération Française de Canoë-Kayak, datant de 2018. Plus de la moitié (54 %) déclare avoir déjà pratiqué un sport de pagaie. Plus de la moitié l’ont déjà fait sur leur lieu de vacances. En cela, la destination de vacances constitue un lieu propice pour l’initiation ou la pratique d’activité de pagaie.



“

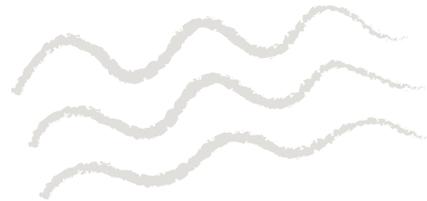
L'avenir
appartient aux
sports nautiques
légers.

”

Thierry Seray,
Fondateur de l'agence Codezero



La bonne idée.ch



Une start-up installe des paddles en libre-service

La start-up Equip propose la location de paddles en libre-service via une application. Le concept est déployé dans le canton de Vaud, à Gland et à Rolle. Une troisième station a vu le jour dernièrement au Bouveret, dans la commune de Port-Valais. Dans les endroits où des loueurs de matériels nautiques tiennent déjà boutique, le fonctionnement type « partenariat » est privilégié. Ailleurs, une collaboration est aussi envisagée avec les communes. À Gland, la municipalité prend en charge financièrement les coûts de l'activité à hauteur de 5'000 CHF. Le public peut donc utiliser les paddles gratuitement.

Au Bouveret : Une installation de panneaux solaires sur le toit de la box rend celle-ci complètement autonome. En se rendant sur l'application equip.app, il est possible d'effectuer la réservation d'un paddle jusqu'à 15 jours à l'avance. Les paddles peuvent être loués de 8h à 20h. Chaque équipement est proposé avec une pagaie et un gilet de sauvetage. Le service était disponible jusqu'à la fin de l'été sur la plage du Bouveret et devrait être reconduit l'été prochain.

La société prévoit d'installer tout prochainement une dizaine de stations sur les pourtours du lac Léman, en Suisse et en France. La société songe déjà transposer le libre-service à d'autres activités.



BENCHMARK



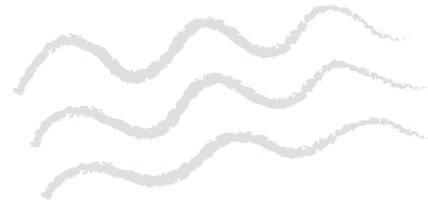


Benchmark : Ces destinations qui misent sur l'eau

De part et d'autre des frontières de l'Arc alpin, des régions et des stations ont choisi de différencier leur offre touristique avec en utilisant comme argument de l'eau.

Un exercice d'équilibriste pour des porteurs de projets qui doivent répondre à une pluralité d'attentes et d'enjeux : un aménagement ou service à faible impact environnemental ; éthique ; qui conserve la valeur patrimoniale du site ; qui essaie de répondre aux attentes sociétales en matière de loisirs et de santé, tout en ne perdant pas de vue des objectifs économiques dans un environnement fragilisé par le réchauffement climatique (cf. entretien avec Monsieur Métrailler en annexe).

Ce chapitre livre quelques exemples non exhaustifs d'outils de communication, d'aménagements aquatiques ou d'offres touristiques qui ont tenté le pari de cette (possible) conciliation.



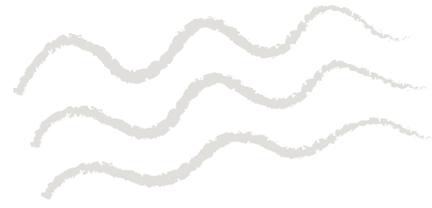
Communication - marketing

Suisse Tourisme veut faire découvrir les #paysagesaquatiques

Dans l'imaginaire collectif, les sports aquatiques ne sont pas naturellement les premières activités qui viennent en tête lorsque l'on parle de la Suisse. Pourtant, la Suisse qui porte bien son surnom de « château d'eau de l'Europe » a bien à offrir. Fleuves, rivières, lacs, cascades, îles, bisses, barrages, etc. participent aussi à façonner le paysage de la Suisse. Ce que ne manque pas de rappeler Suisse Tourisme qui consacre plusieurs rubriques, dont celles des Etendues d'eau et Sport aquatique, à cette ressource naturelle et aux activités récréatives qui en dépendent.

Durant l'été 2022, pour promouvoir les #paysagesaquatiques et le tourisme domestique helvétique, Suisse Tourisme et Raiffeisen ont noué un partenariat visant à proposer des offres aquatiques à des prix préférentiels. L'offre valable du 1er mai au 20 novembre 2022 s'applique sur une sélection d'expériences aquatiques pour les membres sociétaires Raiffeisen MemberPlus ou client YoungMemberPlus. Les avantages s'étendent également à d'autres prestations comme le transport et l'hébergement. Les sociétaires disposaient donc de rabais pouvant aller jusqu'à 40 % dans les transports publics et de 30 % pour les nuitées dans les hôtels sélectionnés.





Communication - marketing

Comment Savoie Mont Blanc croit au potentiel de ses destinations lacustres

À la suite d'une vaste enquête menée en 2021 sur les nouvelles typologies et attentes des clientèles, l'Agence Savoie Mont Blanc constate un manque d'attractivité de la montagne par rapport à d'autres destinations comme les destinations littorales ou urbaines. À ce propos, la Directrice marketing et adjointe à la direction générale de l'Agence Savoie Mont Blanc, Christelle Ferrière, déclarait : « **Si l'eau est si importante, c'est à nous de faire émerger le tourisme des bords de lac.** Nous avons quatre grands lacs au pied des montagnes, mais aussi des vallées verdoyantes, des villes également. Tous les éléments sont là, il faut maintenant le faire savoir. »

L'Agence Savoie-Mont-Blanc œuvre actuellement pour un renforcement du tourisme lacustre et en fait l'une des pierres angulaires de la stratégie marketing 2022.

La « Météo des Lacs », à l'écran sur France 2

Depuis plusieurs années déjà, les bulletins « météo des lacs » des quatre grands lacs de Savoie Mont Blanc (Aiguebelette, Annecy, Le Bourget et Le Léman) sont émis. Ces derniers informent les vacanciers et professionnels des conditions de baignade (températures de l'eau et de l'air). Cette année, pour la première fois, les données de la « Météo des Lacs » des quatre grands lacs ont été reprises une fois par semaine, durant la saison estivale, sur la chaîne nationale de télévision France 2. Une opération médiatique très percutante pour les destinations concernées.

Une communication portée sur le tourisme lacustre et les expériences nautiques. Les quatre grands lacs de **AIGUEBELETTE, ANNECY, LE BOURGET et LE LÉMAN** sont présentés comme des destinations incontournables du tourisme estival à la montagne. Savoie Mont Blanc identifie même ces territoires comme étant « La Mer à la Montagne ». Une déclinaison d'activités nautiques, notamment la voile, est mise en avant sur la page d'accueil du site internet, faisant rappeler les expériences et types d'offres que le visiteur peut retrouver dans une destination littorale.

LA MER À LA MONTAGNE !

Les lacs d'Aiguebelette, d'Annecy, du Bourget et Léman conjuguent plaisirs nautiques et activités nature.

Le plus secret

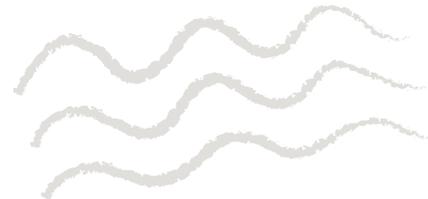
LE LAC D'AIGUEBELETTE

Le plus petit vous ouvre les portes de l'avant-pays savoyard : lové au pied de la montagne de l'Épine, le lac d'Aiguebelette qui signifie "Belles petites eaux" est une remarquable "mise en eau". Lac naturel parmi les plus chauds de France (jusqu'à 28°C l'été), classé réserve naturelle régionale, il est aussi sauvage qu'accueillant. Un petit paradis du paddle, notamment.

DÉCOUVREZ LE LAC D'AIGUEBELETTE



Source: Savoie Mont Blanc



Positionnement bien-être

Un automne sous le signe du bien-être : «Nature Spa», offres insolites partout en Suisse

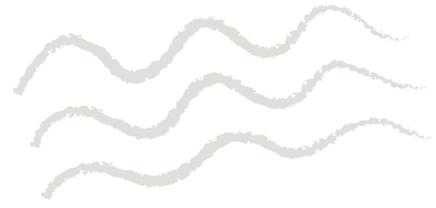
La campagne marketing de Suisse Tourisme de l'automne 2022 sera axée sur les activités de spas insolites. La nouvelle campagne « Nature Spa » ciblera le marché domestique, mais également les marchés proches que sont l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. La campagne inclut une cinquantaine d'offres insolites de bien-être dans toute la Suisse.

Suisse Tourisme ©Saunaboot, Lucerne



Hot Tug: mi-bateau, mi-baignoire sur le lac de Brienz (BE)
Suisse Tourisme/ ©André Meier





Positionnement bien-être

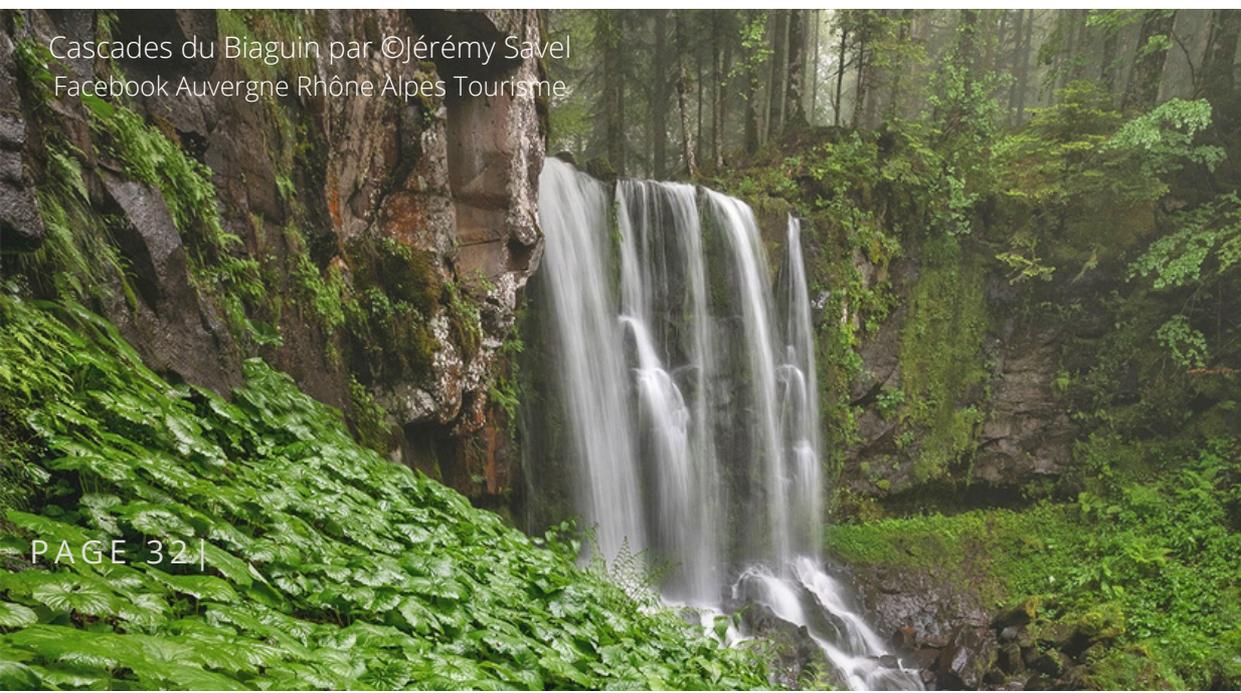
L'eau et « le mieux-être » : des axes stratégiques pour la Région Auvergne Rhône Alpes

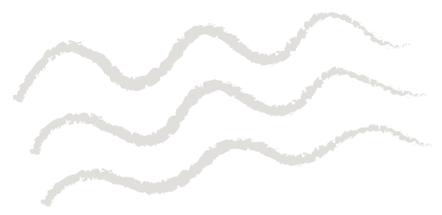
Depuis quelques années, l'agence Auvergne Rhône Alpes Tourisme travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de tourisme bienveillant. Des réflexions axées sur le respect de l'Homme, de l'environnement et des savoir-faire qui prônent les valeurs d'un tourisme doux, de proximité et inclusif. Dans la continuité de ces engagements et avec de nouvelles préoccupations en matière de santé publique, Auvergne Rhône Alpes Tourisme renforce son positionnement de destination « bien-être ».

Pour rappeler sa légitimité aux voyageurs, la région s'est entourée de médecins et spécialistes de la santé au travers d'une étude qui démontre scientifiquement les bienfaits physiques et psychiques que procure un séjour à la montagne.

L'eau en montagne participe grandement au maintien du capital santé. L'étude met notamment en avant le fait que les ions négatifs de l'eau des cascades permettent l'activation des lymphocytes NK qui boostent le système immunitaire. Les activités thermales, quant à elles, diminuent le cortisol (hormone du stress) et réduisent la fatigue. D'autres soins relatifs à une cure contribuent à faire baisser la pression artérielle et diminuent de facto l'hypertension.

Cascades du Biaguin par ©Jérémy Savel
Facebook Auvergne Rhône Alpes Tourisme





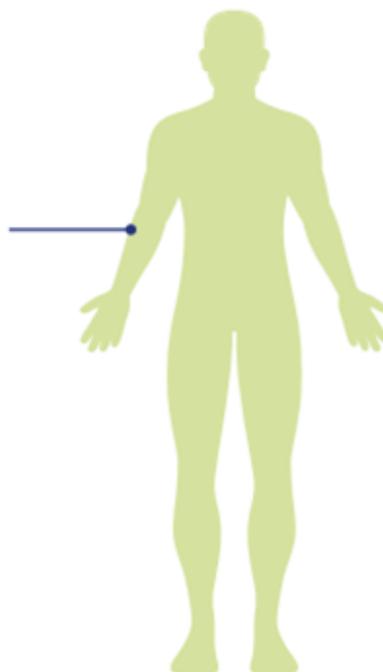
Source : Auvergne Rhône-Alpes Tourisme,
p.21. 2022

IONISATION DE L'AIR PRES DES CASCADES

Une série d'études détermine que les ions négatifs ont de multiples bienfaits sur la santé des humains. Les ions négatifs générés par les cascades sont plus facilement assimilables que ceux produits par l'électricité. Plus l'eau est pure, plus le taux de ionisation de l'air à proximité de la cascade sera élevé. La concentration dans l'air atteint 50 000 ions négatifs/cm³ au pied d'une cascade, contre moins de 500 en milieu urbain.

LES EFFETS SUR LE CORPS HUMAIN

Les ions négatifs produits par le cisaillement de l'eau des cascades augmentent l'activité des lymphocytes NK. Ces cellules tueuses naturelles jouent un rôle important dans la lutte contre les infections.

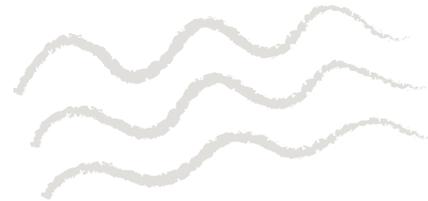


LES BIENFAITS D'UN SEJOUR À LA MONTAGNE



BOOSTER SON IMMUNITÉ

30 minutes à proximité d'une cascade suffisent à obtenir des bénéfices positifs pour le système immunitaire. En montagne, on retrouve bon nombre de cascades d'eau pure, autour desquelles l'air se charge en ions négatifs.

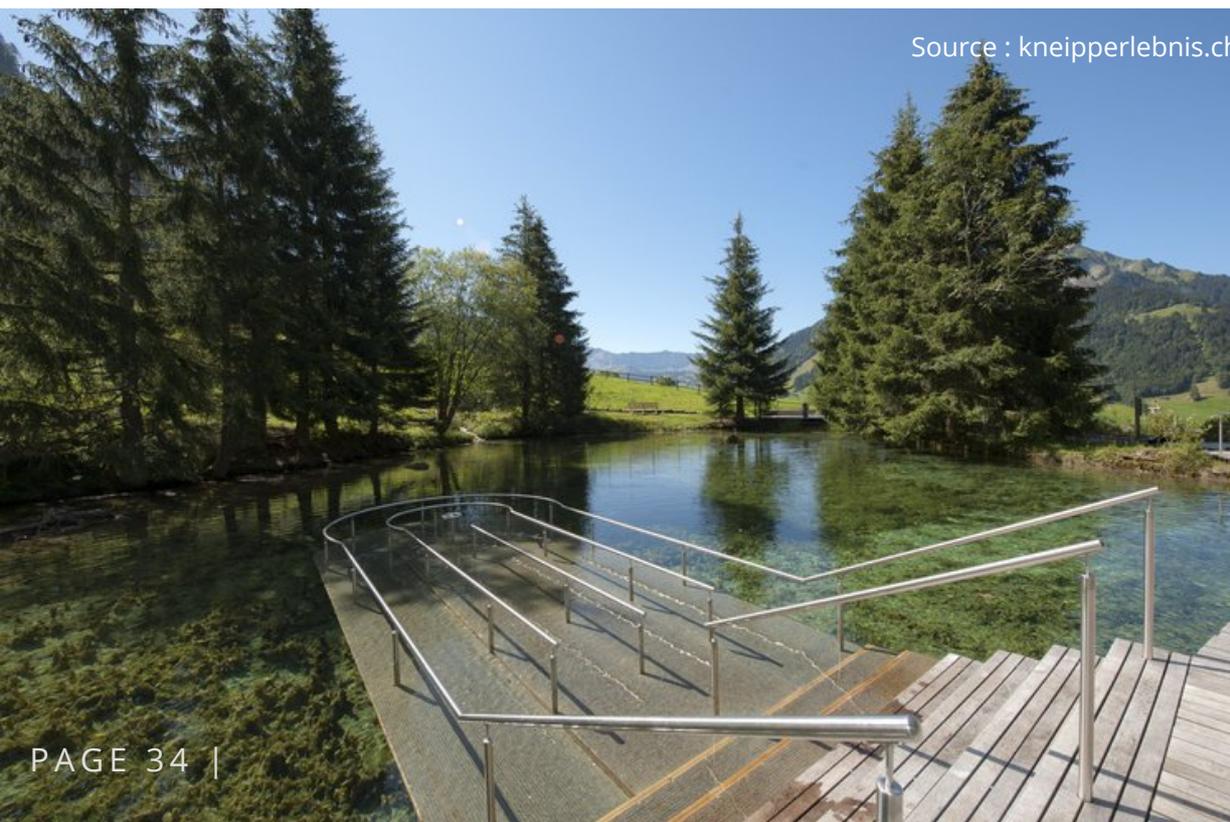


Positionnement bien-être

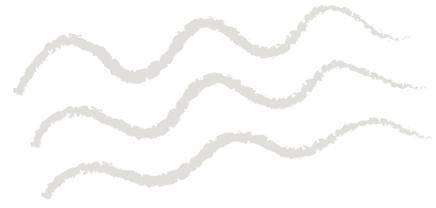
L'eau : matière première du bien-être à Flühli Sorenberg

Au pied de la Schwändeliflüh, surplombant la vallée de la Walde, un petit étang servant autrefois de réservoir pour alimenter la centrale électrique d'une scierie a été aménagé en 2003 en une installation de santé de la méthode Kneipp. La doctrine de Sebastian Kneipp soutient l'importance des thérapies naturelles ainsi que les forces de l'autoguérison du corps. La philosophie Kneipp repose sur cinq principes fondamentaux : l'eau, les plantes, le mouvement, l'alimentation et l'équilibre.

Marche dans l'eau, sentier pieds nus, jardin d'herbes, station d'immersion et de repos : à Flühli Sorenberg, le parcours complet inspiré des principes de la méthode Kneipp fait de cette installation l'une des plus réputées de Suisse. En 2013, l'installation a été récompensée par le prix Biospären 2013.



Source : kneipperlebnis.ch



Offre en Station

La Plagne : L'eau dans tous ses états.

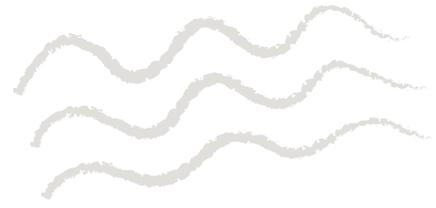
Dossier de presse 2022 de La Plagne est présenté de manière originale. Sous la forme d'un livre numérique, l'internaute peut parcourir différents chapitres qui mettent en avant les atouts estivaux de la station. L'eau y est présente en plusieurs points. <https://dp.la-plagne.com/.ete-2022/#page=8>

CHAPITRE VI

Histoires sans fin

Des histoires dont on ne voit pas le bout !
Une ode à l'infinitude et à l'éternel recommencement...





Cet été, La Plagne a créé une offre : « Bivouac-Lac », une excursion de deux jours en randonnée avec vue sur le Mont-Blanc. Le parcours est encadré par Guillaume Brun, un ancien chasseur alpin devenu guide de moyenne montagne et spécialiste des stages de survie.

L'offre « Bivouac Consciences » se déroule également sur deux journées d'expédition le long de l'Isère. La rivière sert de fil conducteur à trois activités qui sont : une séance de yoga au bord de l'eau, une descente en rafting sur 18 km et une initiation/ou un perfectionnement à la pêche à la mouche.



Des chiffres en cascade !

2
glaciers

2
cours d'eau
(sur 16 existants)
observés par
l'Observatoire
Environnemental
de la SAP

7610 ha
périmètre étudié
dans le cadre de
l'Observatoire
Environnemental

177 ha
de zones
humides
(marais
principalement)

5000 m³
d'eau
économisés
par les collectivités
(chiffres 2020)

Source : la-plagne.com



Stratégie & développement produit

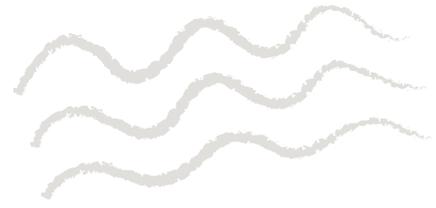
L'exemple de la pêche

Qu'elle se pratique de manière sportive ou occasionnellement en loisir, l'activité de pêche renoue avec un public plus jeune et plus diversifié.

En Suisse, la pêche se pratique en rivière et dans divers lacs de montagne. Souvent, le permis de pêche est en vente dans les offices du tourisme ou en ligne sur le site du canton du Valais. La pêche n'est pas l'activité récréative la plus répandue en Suisse. Pour autant, le site de Suisse Tourisme recense plusieurs expériences touristiques de pêche. Des professionnels proposent de les accompagner durant quelques heures sur le Lac Léman ou Neuchâtel par exemple pour une expérience d'observation et de pratique. Avec l'offre « Fish your dish » à Vevey, le participant poursuit son expérience avec la dégustation de sa pêche du jour, préparée par la cheffe étoilée au restaurant Les Trois Couronnes.

En Valais, la région Dents du Midi et notamment le Chalet Rosalie de Champéry propose un concept similaire, combinant dans une ambiance conviviale, pêche à la truite et dégustation de sa prise. Les clients ne paient que les poissons pêchés. Peu d'activités de pêche en lacs de montagne sont offertes en hiver. À Melchsee-Frutt, cette activité est cependant possible grâce à un guide qui propose la pêche sous glace à 2'000 mètres d'altitude. Le guide encadre les participants et partage ses meilleurs conseils pour réaliser une percée dans la glace.





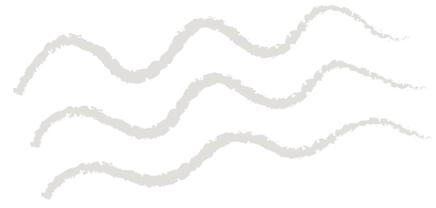
Structuration du produit touristique de pêche en France.

En France, l'activité de pêche s'est structurée comme une activité de loisirs destinée à attirer la clientèle touristique. La Fédération Nationale de la Pêche et la Fédération française des Stations Verte travaillent depuis 2016 au développement du label « Station Pêche ». L'objectif de ce label est de proposer et promouvoir des destinations orientées sur ce loisir, avec des lieux de pêche intéressants, des services dédiés (cartes de pêche, matériels, moniteurs de pêche...), hébergements, animations et initiations, etc.

Récemment, la Fédération nationale de la Pêche en France (FNPF) a créé le label « hébergement pêche » qui offre d'autres choix d'activité aux accompagnants. Les hébergements comme les gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, villages de vacances et résidences de tourisme, ou campings peuvent être qualifiés au titre de la charte nationale établie par la FNPF. Il existe plus de mille hébergeurs labellisés. Les hébergements ayant intégré la charte garantissent :

- Un accueil personnalisé à proximité d'un ou plusieurs lieux de pêche, des propositions d'activités pour les accompagnants, un fonds documentaire halieutique, touristique et culturel.
- Des services avec une mise à disposition d'un local spécifique sécurisé pour stockage et séchage du matériel de pêche, d'un dispositif permettant la conservation d'appâts vivants, petits déjeuners matinaux (chambres d'hôtes), paniers repas à la demande (tables d'hôtes, hôtellerie).
- Une accessibilité à la pratique de la pêche facilitée par la délivrance de carte de pêche, documentations spécifiques, liste des moniteurs guides de pêche et des détaillants d'articles de pêche, éventuellement des loueurs d'embarcations.





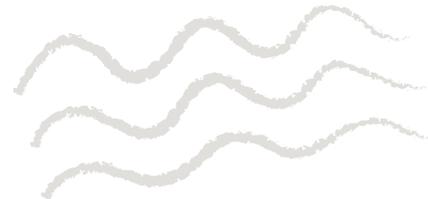
Soutien à la pêche de loisir en Haute-Savoie.

Au printemps 2022, le département de la Haute-Savoie a proposé un nouveau plan pêche, dans lequel il entend « Renforcer la pratique de la pêche de loisir, préserver la biodiversité des milieux aquatiques et initier les nouvelles générations ».

Le département se satisfait de ses 30'000 licenciés. Le département comptabilise 3'800 km de rivières (première catégorie) et 27'000 hectares de lacs répartis en 54 plans d'eau, dont les lacs d'Annecy et du Léman.

Le plan comprend plusieurs axes stratégiques pour le développement de l'activité de la pêche, dont notamment un accent sur la qualité des infrastructures d'accueil. Pour cela, les sentiers et les pontons vont devenir accessibles aux personnes à mobilité réduite pour lesquelles des parcours de pêche spécifiques seront créés. La modernisation des espaces de viviers (bâtiments et installations) est également prévue afin de garantir la préservation et la diversité des espèces. Si elles ne sont pas encore définies, le plan prévoit des aides aux associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques, ainsi qu'aux structures locales, en vue de renouveler leurs équipements de pêche scientifique et de sauvegarde.





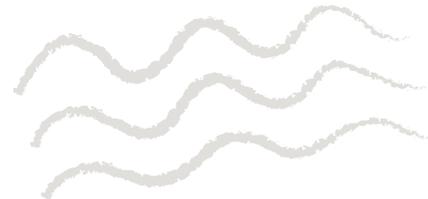
Aménagements écologiques
aquatiques

Bassins de rétention pour l'enneigement artificiel : favoriser la biodiversité et embellir le paysage à Gryon

Les domaines skiables construisent de plus en plus de bassins de rétention pour l'enneigement artificiel. Selon le biologiste Pierre-Alain Oggier, entre normes sécuritaires hors contexte et compensations écologiques sans plus-value, la plupart d'entre eux ne présentent aucun intérêt en termes de paysage ou de biodiversité. Il estime que davantage de souplesse et de créativité permettrait d'en faire de véritables ouvrages multifonctionnels sans prêter la fonction de réservoir. Favoriser la biodiversité et embellir le paysage alpin pour le plus grand bonheur des touristes en été est une belle occasion de lier l'industrie du ski à la protection de la nature et au développement d'une offre touristique estivale associée à l'eau. Pierre-Alain Oggier mentionne quelques bonnes pratiques qui restent des exceptions et qui pourraient encore être améliorées.

Source : Espace de détente du bassin de rétention
« Lac de Fricence, Gryon », canton de Vaud
© Visualps



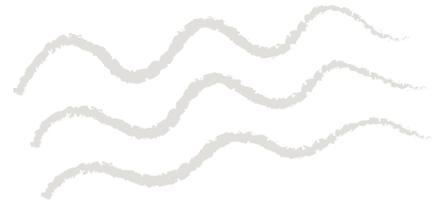


Ainsi, le bassin de l'Alpe des Chaux, le « lac de Fricence » à Gryon dans le canton de Vaud, démontre qu'il est possible de renoncer à un enrochement massif, voire à des lignes droites ou tendues, pour mieux intégrer la construction au site. Une petite partie des rives héberge un minuscule marais de 100 m². Cet aménagement multifonctionnel offre un espace de détente durant l'été avec une plage de gravier, une pataugeoire, une zone non-nageur et un bassin de natation. Le grand lac, avec sa partie profonde, sert à la production de neige artificielle durant l'hiver. Ce sont près de 1.500-2.000 m³ d'eau qui peuvent être utilisés pour alimenter les canons à neige. L'entreprise Bioteich, maître d'œuvre de l'ouvrage, a conçu un système qui permet la régénération naturelle de l'eau.

Selon Dominique Beuchat, directeur de l'entreprise, les lacs sont conçus de telle manière à ce que l'eau puisse également être utilisée en cas d'extrême nécessité durant l'été, sans que cela pose des problèmes pour les plantes. Par exemple, grâce à un système par débordement, la pataugeoire et la filtration peuvent fonctionner en circuit fermé. Selon Dominique Beuchat, les attentes ont été dépassées en ce qui concerne l'attractivité touristique puisque 100 visiteurs par jour étaient attendus contre 200 à 300 personnes par jour en réalité. L'aménagement de cette infrastructure a été rendu possible par un fonds spécial du canton de Vaud, appelé fonds « Vivaldi », destiné à soutenir des démarches locales pour développer le tourisme « 4 saisons ».



Source : Loisirs.ch, © Visualps



Aménagements écologiques aquatiques

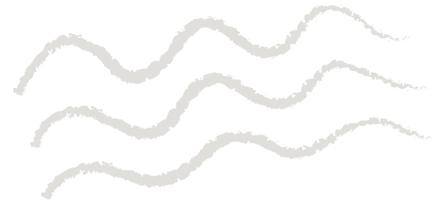
Des espaces de baignade écologiques en Haute-Savoie et dans les Hautes-Alpes

Le plan d'eau biotope de Combloux est l'un des pionniers en matière d'aménagements touristiques de baignade écologique. Cette piscine naturelle de 1'750m² face au Mont-Blanc offre une grande qualité d'eau grâce aux 10'000 plantes aquatiques qui en assurent la filtration. Pour la faune, plusieurs espèces emblématiques comme le triton alpestre, la libellule ou la grenouille verte participent au maintien de l'équilibre du biotope.

En raison du traitement naturel de l'eau, le nombre de personnes par jour est limité. Les réservations sont recommandées en pleine saison. Chauffée naturellement par les rayons du soleil, la température de l'eau varie entre 19°C et 26°C, grâce à une bâche tendue au fond du bassin de baignade.

En 2022, des travaux ont été entrepris pour la modernisation du système de filtrage et pour l'agrandissement du site. Pour l'été 2023, de nouveaux aménagements sont attendus comprenant notamment quatre couloirs pour la nage sportive de 50 m et une pataugeoire pour les enfants.





Dans la destination de Serre Chevalier Briançon, deux espaces de baignade biotopes de Chantemerle à Saint-Chaffrey et la Base de loisirs Lac du Pontillas à La Salle-les-Alpes ont été aménagés dans une démarche respectueuse de l'environnement. Dans le deuxième exemple, la baignade est alimentée par un forage réalisé dans la nappe d'accompagnement de la Guisane. Le bassin de filtration, véritable épurateur, est constitué d'un jardin de plantes et de pouzzolane.





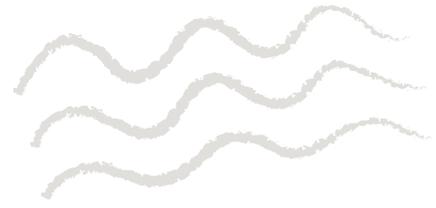
Aménagements aquatiques
récréatifs en altitude

Un toboggan acrobatique à Tignes

Acroland, Tignes est une attraction composée de différents toboggans dans un lac d'altitude. L'attraction comprend 3 niveaux de difficulté de 6 mètres, 9 mètres et 12 mètres. Les adeptes de sensations fortes peuvent s'élancer sur un tremplin ou dévaler la pente sur une bouée !

Source : ©Andy Parant. MyTignes.tignes.net





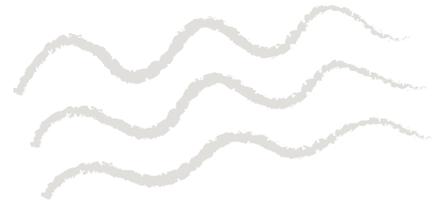
Aménagements aquatiques
récréatifs en altitude

Un parcours d'obstacles sur l'eau à Val Cenis

Aquasensations est un parcours d'obstacle aquatique à Val Cenis en Savoie. L'aménagement intègre différents modules mélangeant accrobranches aquatiques, tyroliennes, cylindres, passerelle en bois, waterjump, etc.

Source : Vanoise Sensation. Site internet haute-maurienne-vanoise.com





Aménagements aquatiques
récréatifs en altitude

A Nauders, une aire de jeux thématique autour de l'or et de l'eau

En Autriche, le parc aventure Goldwasser de la station de Nauders est installé à 2'180m d'altitude, au pied de la télécabine du Bergkastel. Cet espace, aménagé par les remontées mécaniques, comprend de nombreuses attractions ludique et pédagogique sur la thématique de l'or et de l'eau. Le site comprend un lac de jeux de 690m² avec de nombreux jeux d'eau.

Les équipements ont été réalisés avec des matériaux naturels pour une intégration harmonieuse au paysage. Les activités s'adressent aux enfants de 3 à 14 ans, mais la configuration du site encourage une découverte des activités en famille. L'accès est gratuit, seul le trajet avec les remontées mécaniques est payant pour atteindre le parc Goldwasser.

Source : Nauders.com





CONCLUSION

En Valais, le tourisme est dépendant de l'eau, à savoir de sa disponibilité et de sa qualité. Or, d'ici à 2050, la consommation touristique de l'eau devrait encore croître, la température de l'eau devrait augmenter et les débits d'eau devraient varier plus sensiblement qu'aujourd'hui. Comment assurer la pérennité de l'activité touristique sur le long terme si la situation actuelle est déjà inquiétante ? La réponse n'est pas évidente. Si le besoin d'agir fait consensus, des déficits de compréhension freinent parfois le développement de solutions intelligentes. Le manque de données notamment est un handicap coûteux pour une gestion locale éclairée de la ressource en eau (cf. entretien avec Mme Douarche en annexe). En montagne, la concentration temporelle et spatiale des touristes sur la ressource en eau appelle depuis un temps déjà long l'adoption de nouveaux modèles urbanistiques. Les répercussions du changement climatique accentuant la pression sur l'eau, les conflits d'usage n'y font plus figure d'exceptions.

Les déséquilibres préexistants de certaines stations valaisannes de luxe jouent encore en faveur des visiteurs, tout en ménageant les résidents. Mais combien de temps ce statu quo perdurera quand l'accès à l'eau en quantité suffisante ou de qualité adéquate pour subvenir aux besoins de base n'y sera plus garanti. L'hydratation, l'alimentation et l'hygiène du corps deviendront-elles un luxe réservé aux touristes ? Les problèmes de co-habitation entre usages sont déjà inévitables. Les tensions entre populations touristiques et locales pour l'eau compliquent encore le tableau et menacent de faire imploser l'économie locale.

Malgré les signes évidents de changement du régime hydrique, le risque est minimisé. Il l'est essentiellement pour deux raisons. D'une part, parce que l'eau est perçue comme une ressource abondante dans le territoire, et ce, sous de multiples formes (glacier, étang, lac ...). Ce faisant, la disponibilité de la ressource est surestimée parce que la perception de l'eau est circonscrite aux ressources de surface, et fait fi de l'état alarmant des réserves souterraines. D'autre part, parce que le risque est mis à distance, aussi bien spatialement que temporellement. La vulnérabilité du territoire n'apparaît pas préoccupante en regard des changements observés dans d'autres régions du monde et elle n'appelle pas non plus une action immédiate, la plupart des effets du changement étant évacués dans le futur. A contrario, anticiper les effets du changement climatique pour en limiter les impacts, reviendrait à faire le choix de l'adaptation.

Or, les professionnels du tourisme appréhendent celle-ci via un prisme déformant qui fait du maintien de la rentabilité de l'activité le cœur de la stratégie. Tous les acteurs ne se sentent pas impliqués dans le combat à mener, car la crise climatique est par trop appréhendée comme une problématique exclusivement énergétique et technique quand sa prise en charge devrait être transversale. C'est d'autant plus le cas que les acteurs locaux sont convaincus de l'innocuité du tourisme de nature pour les milieux aquatiques. Un dernier frein et non des moindres est le dédain pour le tourisme, qui reste perçu par certains environnementalistes comme essentiellement saisonnier, et donc de peu d'intérêt. Paradoxalement, le cheminement vers les quatre saisons imposé par le changement climatique permettra-t-il de lever cet obstacle ? Des effets d'aubaines ne peuvent être exclus, mais ils ne suffiront pas.



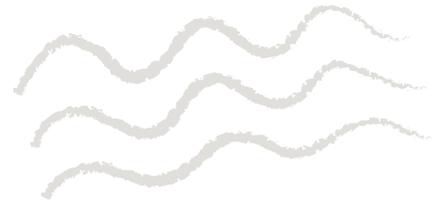
©Freepick



PAROLES D'EXPERTS : LE GRAND CAHIER

- **David Theler**, Directeur du bureau d'études geau environnements - Valais **50**
- **Gaëtan Morard**, Responsable scientifique – Conservateur au Musée valaisan des Bisses - Valais **53**
- **Sébastien Métrailler**, Chargé de projet Mobilité douce au Service de la Mobilité du canton du Valais - Valais **60**
- **Marion Douarche**, Gérante et directrice du bureau d'études cimeo - France **63**
- **Sandra Lardy**, Cheffe de Projets de Territoire, Communauté de communes Haut-Chablais - France **69**





La pêche, un produit touristique pour le canton du Valais ?



Entretien avec David Theler, Directeur du bureau d'études geau environnements (www.geau.ch) spécialisé en ingénierie des cours d'eau et en écologie des milieux aquatiques.



Existe-t-il une offre touristique liée à la pêche en Suisse, et en particulier dans les régions de montagne ?

« Oui, mais cette offre est très localisée et liée à quelques rares stations touristiques. En Valais, par exemple, quelques offres existent à Champex-Lac et Crans-Montana. Dans le canton de Berne, Kandersteg propose une activité de pêche hivernale sous la glace à l'Oeschinensee.

Source : oeschinensee.ch





Finalement, ce type d'offre est très marginale dans notre pays. Les offices de tourisme vendent bien des permis de pêche, mais cette offre est noyée dans la masse d'activités proposées. Elle reste peu visible.

De plus, en Suisse, le métier de guide de pêche n'est pas vraiment reconnu à l'exception de quelques passionnés ayant suivi une formation axée sur la pêche à la mouche. Or, partout dans le monde, le guide de pêche participe au bon déroulement du séjour qui varie entre quatre et sept jours environ. Ce métier a la même fonction qu'un professeur de ski : il accompagne et encadre sa clientèle sur le terrain. Le guide de pêche a une fonction essentielle pour le développement d'une offre touristique liée à la pêche.»

Comment expliquez-vous cette absence d'offre en Suisse ?

« La Suisse est un petit pays qui a une offre en rivière de qualité très limitée. De nombreux cours d'eau sont endigués et ces écosystèmes sont impactés par les débits résiduels de l'exploitation hydroélectrique. En altitude, de beaux tronçons subsistent, mais cette eau est trop froide pour permettre une bonne croissance de la faune piscicole.

Une autre faiblesse de la Suisse est qu'elle présente un nombre limité de « poissons trophées », ces espèces emblématiques comme le saumon ou d'autres poissons migrateurs de grande taille. Enfin, la loi fédérale sur la pêche interdit la pratique du « no kill ».

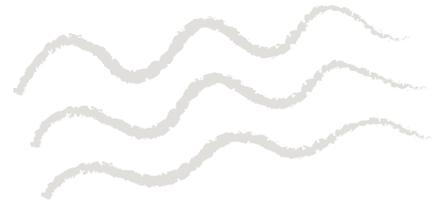
Cela signifie que le pêcheur a l'obligation de tuer ses captures. Dans tous les pays qui proposent aux touristes des activités de pêche en rivière, avec une offre bien organisée, la pratique est exactement l'inverse. En Slovénie, par exemple, des parcours sont organisés avec un nombre de personnes limité et sous condition de pratiquer le « no kill ». Cette action permet de maintenir un stock de poissons naturels et de toutes tailles.»

Pensez-vous qu'il existe un potentiel de développement d'une offre touristique liée à la pêche en Valais ?

« Oui, tout à fait. Je pense en particulier à certains lacs de montagne qui ne sont pas du domaine public au sens du droit de pêche. En Valais, environ 120 plans d'eau sont affermés, c'est-à-dire en mains de privés qui disposent d'une sorte de bail de location sur 10 ans. Ces lacs de montagne sont souvent les plus beaux. Ce statut « privé » facilite une mise en exploitation touristique de la pêche. Une telle offre pourrait intéresser une clientèle « haut de gamme », car, partout dans le monde, l'offre est destinée à une clientèle aisée.»



*Une telle offre pourrait
intéresser une clientèle «
haut de gamme »*



Quel type d'offre serait la plus « intéressante » à développer pour attirer du monde, en particulier cette fameuse clientèle « haut de gamme » ?

« Je verrais la mise sur pied d'un package rivière-lac de montagne ou seulement lac de montagne pour un séjour de quatre à six jours. La pratique doit être encadrée par un guide de pêche qui organise tout le séjour avec un parcours qui intègre une « balade paysage » et un hébergement de charme accompagné d'une gastronomie du terroir.»

Quelles espèces de poissons pourraient intéresser cette clientèle ?

« La clientèle haut de gamme cherche avant tout les salmonidés, comme la truite arc-en-ciel, la truite cristivomer, le saumon de fontaine ou des espèces indigènes comme la truite fario ou l'omble chevalier.»



« Je verrais la mise sur pied d'un package rivière-lac de montagne ou seulement lac de montagne pour un séjour de quatre à six jours. »

David Theler



L'exemple des bisses valaisans : à la confluence du devoir de mémoire et des intérêts économiques.





Entretien avec Gaëtan Morard, Ethnobiologiste – Permaculteur, Directeur – Responsable scientifique – Conservateur au Musée valaisan des Bisses.

Près de 600km de bisses sont recensés en Valais. Par leurs infrastructures, ces petits canaux d'irrigation invitent à la promenade. Ces dernières années, le nombre de promeneurs n'a cessé d'augmenter le long des bisses. La diversification des usages et les conséquences du changement climatique amènent toujours plus de discussions entre les différentes parties prenantes, notamment touristiques, pour conserver ce patrimoine culturel valaisan si singulier.

Pourriez-vous me faire un portrait du Musée valaisan des bisses ?

« Le musée possède 10 salles d'expositions permanentes où on retrace les différents sujets autour des bisses : histoire, technique de construction, la gestion sociale en consortage, la géographie, le tourisme. Ce sont une dizaine de thèmes qui font le fil rouge de l'exposition que l'on modifie un peu chaque année. On met en avant surtout différents documents, des objets, ou bien des films. Nous avons beaucoup d'archives au musée.

Les trois missions d'un musée comme le nôtre sont :

N°1. Conserver le patrimoine matériel et immatériel des bisses. C'est même le cœur de la raison d'être du musée. Il y a peu d'objets finalement qui sont liés aux bisses (mise à part les bisses en soi), donc on a quelques objets, des outils. On a surtout beaucoup de documents d'archives, des flyers. On a à peu près 2'000 documents d'archives et de documents récents autour des bisses. Et à peu près 400 objets qui font le fond de notre collection. Nous avons aussi 5'000 photos de bisses et environ 15'000 photos d'événements liés aux bisses, etc.



Nous tenons un inventaire sur notre site internet ou on recense presque 300 bisses qui sont encore d'intérêt agricole, touristique et patrimonial. Dans cet inventaire, pour les 300 bisses, il y a une galerie de photos et des documents avec un lien renvoyant à la médiathèque du musée. On peut consulter en ligne les documents en lien avec chaque bisse. Mais le bisse est aussi un patrimoine immatériel. On parle ici plutôt de savoir-faire. On a un programme qui s'appelle « Mémoires vivantes », pour lequel on va filmer soit des entretiens avec des personnes qui connaissent les bisses, soit des mises en eau, soit des événements, etc.

N°2. La mission la plus connue c'est transmettre ce patrimoine - celle la plus visible pour le public. Il y a bien sûr l'exposition permanente, mais on fait chaque année des expos temporaires. On fait évidemment des visites guidées, que ce soit au musée ou des randonnées accompagnées in situ. On travaille aussi avec les écoles. On est en train d'améliorer notre dossier pédagogique pour les visites de classes, ou pour les visites de jeunes et de familles au musée.

N°3. La dernière mission du musée consiste à faire de la recherche. La recherche est peut-être la mission la moins visible et la plus difficile pour les petits musées. Nous travaillons surtout avec d'autres institutions. On accueille d'ailleurs souvent des étudiants de la HES ou d'autres unis. On écrit des articles scientifiques, on participe à des colloques avec le CIRM de l'Université de Lausanne, la fédération pour le développement durable des régions de montagne, etc. »

Est-ce que le musée est approché par les institutions touristiques (ex. : Valais Wallis Promotion, les offices de tourisme, etc.) ?

« Nous travaillons à plusieurs échelles : au niveau local, au niveau cantonal, au niveau national, voire international. C'est clair qu'au niveau local, nous sommes proches de l'office de tourisme d'Anzère avec qui nous avons un étroit partenariat. On travaille ensemble pour la promotion. Ils vont aussi nous aider pour l'infrastructure (ex. : amener des tentes, des tables.). Nous en échange, on les aide à recevoir des groupes en faisant des visites. Avec Valais Wallis Promotion aussi, mais de manière ponctuelle. Par exemple pour la Fête des Vignerons et le Camp des scouts à Goms, pour lesquels on a été mandaté par VWP. Avec les autres offices, on fait des échanges de flyers surtout en début d'année. On a 500 adresses en Valais ou on envoie nos flyers (offices de tourisme, musées, campings, etc.). Et parfois ces échanges de flyers donnent lieu à des collaborations plus soutenues, que ce soit financier, ou parfois une intervention, une conférence.

On participe aussi à l'Abobo, l'idée c'est plutôt d'être accessible à tout public. Ça nous permet aussi une visibilité pour le musée. On participe à des jeux-concours, des événements comme la Foire du Valais où l'on distribue des entrées gratuites. Pour être accessible et créer le lien. »



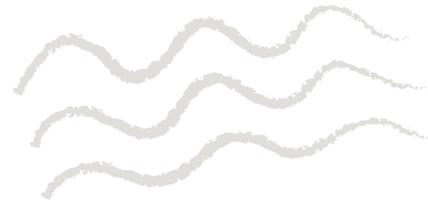
Randonnée Bisse d'Ayent
©Musée valaisan des Bisses



Bisse de Lens
©Pierre-Armand Dussex



Bisse du Levron
©Martin Fardey



**Quelle est votre contribution pour le tourisme ?
Et vice-versa ?**

« On estime qu'il y a 800 km de bisses, mais ça fait 1200 kilomètres de balades, de randonnée autour des bisses. Il y a des bisses qui ne sont plus en eau, mais qui servent beaucoup au tourisme (ex. : Bisse du Torrent-Neuf, Bisse du Rho). Et ça, ce sont des portes d'entrée intéressantes pour le tourisme, même s'ils ne servent plus à l'agriculture. Les visiteurs vont aller le voir parce que c'est impressionnant, ça permet de découvrir et peut-être après approfondir par une visite au musée ou via d'autres bisses.

Le lien que nous avons avec le tourisme aussi c'est peut-être la valorisation touristique du bisse, où là il y a différentes possibilités. On pense tous aux panneaux didactiques (Bénou), la réalité virtuelle (ex. : Bisse de Bruson) avec le Palp Festival aussi qui a fait des événements. Donc il y a les sentiers, mais il y a les événements. Et ça, c'est quelque chose qui est intéressant, car la mise en eau des bisses et les travaux traditionnels sont de moins en moins faits par les consorts. Les agriculteurs vieillissent, ils disparaissent, mais en revanche on a beaucoup de visiteurs étrangers ou locaux qui nous demandent de participer à des travaux autour des bisses. Et je trouve ça intéressant.

On organise donc des événements que ce soit « entretenir le bisse » ou « le mettre en eau », et là on voit des gens qui viennent participer à ça, ça créé un lien entre les gens du coup, les anciens, les jeunes, et puis les gens qui viennent de l'extérieure. Ces rituels se perpétuent, comme la mise en eau qui se clôture avec une raclette !

Je disais avant qu'il n'y a pas d'apports économiques, mais quelque part il y a un apport qualitatif. Et probablement que certains bisses auraient disparu s'il n'y avait pas eu un intérêt touristique. »

Il y a une volonté d'inscrire les bisses au Patrimoine mondial de l'UNESCO ? Quelles sont les opportunités en termes d'images, de retombées ? Quels en sont les risques ?

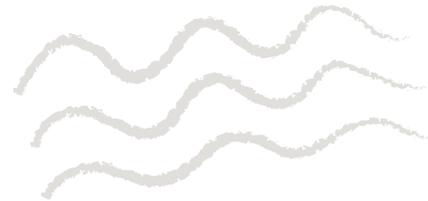
« Ça peut créer une visibilité, c'est évident et c'est chouette. Mais attention on parle d'une inscription « immatériel », ce n'est pas tout à fait la même chose que le patrimoine matériel. Avec l'immatériel, on parle des « savoir-faire » (irrigation traditionnelle, construction, consortage, etc.). Ce que cela nous permet surtout, c'est une meilleure coordination entre les différents acteurs des bisses. Le processus d'inscription a permis des discussions entre le canton, le service de l'agriculture, le service de la culture, le musée, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, les propriétaires de bisses...ça nous a permis de mieux discuter des enjeux. Cela va également peut-être permettre de débloquer des fonds (l'OFC ou autres).



“

*” probablement que certains
bisses auraient disparu s’il
n’y avait pas eu un intérêt
touristique. ”*

Gaëtan Morard



Pour ce qui est du risque, il s'agira peut-être d'une sur fréquentation. On a déjà vu ça avec le bisse du billet de 100 francs. On a de plus en plus de visiteurs sur les bisses qui ne sont pas issus du milieu de la randonnée ou de la montagne. J'ai vu évoluer les visiteurs des bisses en dix ans. Au départ, on avait des gens plutôt intéressés, qui connaissaient un peu les règles de la montagne. Maintenant, on a le « tout public » : certains veulent marcher 10 mètres et voir le bisse du billet de 100 francs. On augmente la charge sur les bisses, ce qui se traduit par des déchets, des cacas le long des bisses. Il y a des enjeux de cohabitation. Notamment autour de l'utilisation des vélos sur les bisses.

L'interdiction ne me paraît jamais une bonne idée, mais actuellement plus il y aura de sentiers de vélos adaptés, plus on pourra différencier les visiteurs. Plus on veut de touristes qui visitent, plus il y aura de monde sur les sentiers, et ça se gère. Ce sont des questions qui ne se sont pas encore posées, mais est-ce qu'il ne faudrait pas dans ce cas des tickets d'entrée ? Comme c'est le cas dans certaines régions comme aux Cinque Terre avec des randonnées qui sont payantes ? Ce sont peut-être des questions qu'on devra se poser à l'avenir effectivement s'il y a de plus en plus de fréquentations. »

Est-ce que le changement climatique a un impact aujourd'hui sur les bisses ?

« Oui très clairement, ça a un double impact. Il faut différencier les sources d'eau. Il y a des bisses qui sont de source glaciaire. Donc la fonte des glaciers amène plus d'eau dans ces bisses (pour l'instant ! Jusqu'au jour où ils ne seront plus là ces glaciers !). Et il y a d'autres bisses qui sont de source de fonte de neige ou de pluie (nivale ou pluviale). Et effectivement, ces dernières années, ce sont des bisses qui sont secs en été. Il y a donc un enjeu de répartition de l'eau. On va devoir aller chercher dans d'autres bisses ou dans d'autres sources d'eau pour alimenter certains bisses. On a clairement un double impact sur les bisses, certains s'assèchent plus vite, d'autres ont au contraire plus d'eau liée à la fonte des glaciers.

Nous sommes une institution qui met en avant le patrimoine, donc on peut difficilement s'occuper de bisses qui sont gérés par des consortages ou des communes, mais ce qu'on peut faire, c'est proposer des rencontres pour aborder ces problématiques. Il y a évidemment un Plan Eau au niveau du canton. La première question c'est le stock d'eau parce que la pluie continuera à tomber, et la neige aussi, mais il n'y aura plus de glaces. Les stocks doivent être réfléchis dès maintenant. Est-ce que le stockage, ce sera plus de barrages ? L'augmentation de la capacité des barrages ? Des étangs ? Des réservoirs individuels sur les maisons ? Des réservoirs collectifs ? La première réflexion qui se pose, c'est comment on va stocker l'eau qui tombe.



Après, c'est comment on va la répartir entre les différents acteurs et comment on va l'économiser. La stocker, ça implique aussi un autre acteur environnemental. Il y a la faune et la flore. Cet acteur ne parle pas, mais il est défendu par Pro Natura, par le WWF, par des scientifiques. Il va falloir aussi répartir l'eau avec l'acteur « sauvage », qui a aussi besoin de cette eau.

Il y a l'acteur agricole. Il y a toute une stratégie agricole aussi pour garder l'eau et l'économiser. On pense au passage aux gouttes à gouttes dans les vignes, au lieu de l'aspersion comme technique d'irrigation, de replanter des arbres, d'augmenter l'humus dans les sols).

Il y a encore l'acteur énergétique, c'est-à-dire qu'il y a encore l'hydro-électrique qui pompe de l'eau aussi, qui la rend, mais peut-être parfois plus chaude, ou pas au bon moment, ce n'est plus la même forme d'eau. On parle aussi de ces discussions-là à l'échelle du bassin versant. Il y a une multifonctionnalité de cette eau et on doit gérer qui a le droit à l'eau et à quel moment. D'où l'intérêt des consortages aussi qui doivent se réinventer et s'élargir pour éviter d'avoir des conflits qui sont ouverts et de discuter un peu à l'avance de ces droits d'eau, et de ces devoirs.

Évidemment on pense tous qu'il y a des priorités autour de ces droits d'eau (l'eau potable, l'agriculture, la faune et la flore), et ils risquent d'être prioritaires sur les loisirs. Les grands consommateurs d'eau en hiver sont les hôtels.

C'est là qu'on voit qu'il y a beaucoup d'habitants pendant l'hiver dans la montagne. Ça commence à changer (ex. : éviter de changer les draps tous les jours, etc.) On voit qu'il y a un effort qui est fait. Mais c'est vrai que pour le consommateur de loisir, est-ce qu'on ne va pas voir, à l'avenir, la mise en place de quotas ? Ces questions sont abordées d'ailleurs aujourd'hui pour l'énergie. C'est-à-dire, il y a des besoins fondamentaux qui sont autorisés et dès que l'on dépasse ces besoins, on est dans une dimension qui n'est pas existentielle, et où l'on va devoir payer peut-être plus cher la valeur de l'eau ? Ce sont des questions qu'on se pose, car en hiver, l'eau n'est pas utilisée par les bisses, mais c'est un stock manqué pendant la saison. Avec une année comme cette année, les discussions s'accroissent. Et les conflits aussi malheureusement... ».



“(…) pour le consommateur de loisir, est-ce qu'on ne va pas voir, à l'avenir, la mise en place de quotas ?”

Gaëtan Morard



Entretien avec Sébastien Métrailler, Chargé de projet Mobilité douce au Service de la Mobilité du canton du Valais.



En Valais, cyclistes et piétons doivent devenir des piliers de la mobilité d'ici à 2040. C'est inscrit dans le concept de mobilité. Où en est-on aujourd'hui ?

« Dans ce concept cantonal de la mobilité, il y a onze thématiques importantes. Elles ont été traduites dans le concept cantonal en enjeux, toutes sont d'égale importance. Un de ces enjeux, c'est la mobilité douce. On veut développer ces prochaines années, autant la mobilité douce sur les deux roues que la mobilité des piétons. Autour des projets de mobilité, il y a un contexte légal et des partenaires de projet aux intérêts divers. De façon générale, la mobilité douce évolue énormément, d'ailleurs elle se trouve au cœur des réflexions et des demandes politiques. Ce n'était pas tout à fait le cas il y a quelques années. Maintenant, c'est vraiment une thématique qu'on ne discute même plus. Il y a beaucoup d'attentes aussi de la population. Il y a quantité de projets, par exemple dans le cadre des projets d'agglomération et des projets communaux. Jusqu'à il y a peu, c'était plutôt de l'ordre de l'étude, maintenant, on est gentiment en train d'arriver à la phase de réalisation des projets. »

Quelle réalisation mériterait, à votre sens, un peu de publicité ?

« Il y en a quantité, mais la passerelle de la A9 est un bel exemple de réussite. Elle se fait en coordination avec la ville de Sion, à qui le Canton subventionne une partie de ce projet. Cette passerelle sera une superbe liaison de mobilité douce entre le pôle hospitalier et le centre-ville. Je pense aussi à la passerelle de mobilité douce qui est en projet sur la gare de Brigue. Ce qu'il faut savoir c'est que pour de gros projets d'infrastructure, il faut compter en moyenne huit ans, et parfois plus encore entre la projection et la réalisation. En règle générale, il faut compter près de deux ans de planification, deux ans de procédure et deux ans de réalisation, donc une fois qu'on a décidé de faire quelque chose quelque part, c'est là que tout commença en fait.»



Qu'est-ce qui est fait pour le public de piétons et de cyclistes en lien avec le fleuve ?

« D'abord, il faut savoir qu'on a ancré la mobilité douce dans différentes lois : la Loi sur les routes, la Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs.

On a ainsi ce qu'on appelle l'axe cyclable cantonal qui s'étend d'Oberwald à Saint-Gingolph. En très grande partie, cet axe est situé le long du fleuve, sur les berges du Rhône. Cet axe est déjà réalisé, mais il doit encore être amélioré en de nombreux endroits en termes de qualité pour l'usager.»

Qu'est-ce qu'on doit parfaire ?

« Il peut y avoir des mesures d'entretien qui doivent être entreprises, comme la rénovation des revêtements, mais il y a aussi des tracés qui ne sont pas assez directs ou qui ne sont pas assez sécurisés. La 3e correction du Rhône aura d'énormes implications sur tout ce qui se passe le long du fleuve, mais y compris bien sûr en termes de mobilité douce. Il y a donc un effort de coordination entre les deux services concernés : le service des dangers naturels et celui de la mobilité. Toutes les communes de site sont également impliquées.»

Est-ce qu'il est juste de penser qu'une renaturation du fleuve implique forcément que la piste cyclable soit plus en prise avec le fleuve qu'il ne l'est actuellement ?

« Un itinéraire de loisirs doit être le plus agréable possible. Si cet itinéraire est situé le long d'un fleuve, il doit être le plus proche possible du fleuve. Plus l'itinéraire est agréable, plus il y aura potentiellement d'usagers qui emprunteront cet itinéraire pour découvrir le fleuve et son environnement.

Les espaces de nidification pour les oiseaux, et les zones de reproduction des batraciens imposent des contraintes aux projets de mobilité douce.

Il y a souvent différents intérêts en présence, parfois ces intérêts peuvent être contradictoires. On doit alors mettre ensemble, combiner, coordonner, faire des pesées d'intérêt pour que le projet soit réalisé au mieux pour tout le monde.»

Si je comprends bien, sur certains tronçons on pourra satisfaire les attentes du cycliste par exemple et à d'autres endroits, on pourra moins bien le faire ?

« C'est peut-être un peu réducteur de le résumer comme ça, mais on doit prendre en considération l'ensemble des intérêts en présence et les satisfaire au mieux.»



Intéressons-nous aux déplacements qui se font sur les berges du Rhône. Je me pose la question de savoir quelle part des déplacements relève des loisirs et quelle part relève de l'utilitaire. Un monitoring des déplacements est-il déjà effectif ?

« Il y a effectivement deux grandes familles de mobilité : la mobilité douce de loisirs et celle de type utilitaire. Initialement, l'axe fluvial a été plutôt connu et emprunté en tant qu'itinéraire de loisirs. Il fait d'ailleurs partie des itinéraires nationaux de La Suisse à vélo. C'est la Route du Rhône no 1, qui est par ailleurs l'EuroVélo Route no 17. Ces dernières années, cet axe est aussi devenu une magnifique colonne vertébrale de la mobilité douce quotidienne utilitaire. On remarque qu'il y a de plus en plus de personnes qui l'empruntent pour aller au travail ou se rendre au supermarché. L'usage est donc aussi utilitaire, et plus seulement de loisirs. Après ça dépend un peu des secteurs, il y a des secteurs où on est clairement dans le loisir, par exemple dans la vallée de Conches. À partir de Mörel vers l'amont, la pratique est une pratique de loisirs. Dans d'autres secteurs, on est clairement dans la mobilité à la fois quotidienne et utilitaire. C'est une tendance qui s'est renforcée.

Nous avons sept compteurs là où nous n'en avons qu'un il y a quelques années. Ces compteurs ont été installés en des endroits stratégiques ces trois dernières années.»

Est-ce que l'on pourrait dire que certains aménagements structurels pensés pour des excursionnistes et touristes profitent aussi largement à la population ?

« Il faut savoir que notre service développe actuellement des plans sectoriels de mobilité douce cycliste quotidienne. Nous déterminons donc quels sont les axes structurants du réseau de mobilité douce cycliste sur l'ensemble du canton.

Nous nous demandons par conséquent que faire de cet axe cyclable cantonal : est-ce que nous souhaitons le destiner uniquement aux loisirs ou est-ce qu'il doit aussi servir à la mobilité quotidienne ?

De nombreux tronçons seront aussi et parfois même surtout support à la mobilité douce quotidienne. C'est notre devoir de planificateur de voir où il y a des besoins de mobilité quotidienne. L'aménagement sert bien sûr à tous les usagers, autrement dit pas uniquement aux loisirs du dimanche, mais aussi aux excursionnistes longue distance, aux cycloportifs, etc.

La mobilité le long de ce fleuve est essentielle pour justement avoir ce contact avec le fleuve. Avoir uniquement une énorme réserve naturelle le long du fleuve sans aucun accès, ça serait extraordinaire pour la nature. Par contre, l'homme ne se sentirait pas du tout concerné par ça. Donc c'est important de trouver le bon équilibre entre les intérêts de la nature et de l'homme tout en maximisant la sécurité hydraulique.»



Entretien avec Marion Douarche, Gérante et directrice du bureau d'études cimeo – agence pour l'eau en montagne.



Les activités touristiques nautiques, de baignade en montagne sont-elles suffisamment adaptées aux conséquences du changement climatique, à votre avis ?

« Je ne sais pas trop dans quelle mesure elles anticipent ce qui va changer et ce qui a déjà changé cet été. Il y a de grosses disparités dans ces activités selon qu'elles sont basées sur des rivières qui sont au pied d'un glacier ou pas. Typiquement dans les vallées de la Guisane, et de la Gyronde, qui descendent du massif des Écrins, les glaciers fondent à toute vitesse cet été, donc les rivières sont grosses. Par conséquent, les activités de rafting et de kayak tournent très bien. À l'inverse, sur les affluents de la rive gauche de la Durance, comme le Verdon, les professionnels de l'eau vive ont eu de gros soucis pour faire marcher leurs activités. Surtout quand ce sont des rivières avec des barrages hydroélectriques. L'exploitant des barrages a des conventions avec les professionnels du tourisme avec en été des jours de lâchers d'eau, alors qu'il n'y aurait peut-être pas besoin de faire de l'hydro-électricité, mais l'exploitant ouvre les vannes pour qu'il y ait suffisamment d'eau dans la rivière. Et dans ce cas-là, c'est plus intéressant pour les activités d'eau vive. Cette année, parfois, ces jours de lâcher d'eau n'ont même pas été possibles parce que EDF s'est gardée de lâcher trop d'eau.

L'exploitant anticipe d'une part une future crise énergétique dans le sud-est de la France, et d'autre part, parce qu'il n'y avait pas assez d'eau pour alimenter les retenues dans ces rivières qui ne sont pas en pied de glacier.

Avant, sur les rivières, c'étaient des activités d'eau vive assez sportives, kayak ou raft. Avec moins d'eau, et pour toucher une plus grande clientèle, on a développé les randonnées aquatiques. Je pense que ce n'est pas du tout adapté aux évolutions du milieu, notamment en condition de sécheresse, du fait du piétinement et en raison de l'accès d'un plus grand nombre de personnes à la rivière. Et ça a vraiment un impact non négligeable. Dans les territoires suffisamment organisés comme dans les parcs naturels régionaux, il peut y avoir une concertation mise en place avec des professionnels qui sont sensibilisés. Mais dans plusieurs territoires dans lesquels il n'y a pas de structure, comment faire ? Les rivières pâtissent beaucoup de ce type de fréquentation dans ces territoires-là. Et puis plus on incite les gens à aller marcher dans les rivières, plus ils le font volontiers dans d'autres rivières. Donc je pense que les activités touristiques de baignade ou nautiques ne sont pas forcément adaptées au péril que vont subir les milieux aquatiques dans les années à venir.»



Donc plutôt une réaction au coup par coup, mais pas d'anticipation réelle ?

« Moi je ne la sens pas l'anticipation. Peut-être qu'elle existe, mais on ne la perçoit pas. Ce qui leur fait souci, aux professionnels, c'est plutôt de ne pas trouver des saisonniers pour travailler par exemple. Je ne les ai jamais entendus dire qu'ils devraient travailler autrement. Bon en même temps, ils sont dépendants des vacances, mais s'ils ont plus d'eau aux mois d'avril-mars et puis moins d'eau en juillet-août, je ne sais pas comment ils peuvent s'organiser. Ils sont dépendants du niveau d'eau, de la météo, mais je ne sens pas du tout l'approche milieu, l'approche globale dans le développement de leur activité. Mais c'est peut-être difficile aussi de se dire "Je cesse de vendre des randonnées aquatiques dans le Verdon". »

Donc pas de pression sur le business model as usual ?

« Non. Ou peut-être qu'ils l'ont, mais en tout cas, ils ne communiquent pas dessus. »

Est-ce que vous pensez que la promotion touristique des activités récréatives liées à l'eau est compatible avec les enjeux de durabilité actuels ? La raréfaction de l'eau et sa pollution impactent-elles le message promotionnel des offices de tourisme ?

« Non seulement je ne le sens pas, mais en plus je vois qu'il y a des erreurs qui se perpétuent. J'avais travaillé sur l'évaluation du contrat rivière de la Romanche il y a 2 ans et on avait déjà beaucoup parlé du piétinement des zones humides - c'était au moment du confinement et donc il y avait beaucoup d'urbains du bassin grenoblois qui venaient s'aérer et qui découvraient la montagne.

Ils n'avaient pas la culture de la montagne ni le respect des milieux aquatiques. On avait pensé qu'il fallait être vigilant dans les messages à faire passer, notamment les messages de promotion touristique. Dans une brochure du département de l'Isère, on voyait une femme devant un coucher de soleil dans une zone humide. Elle avait clairement les deux pieds dans la tourbe et les petites herbes fraîches. J'avais mis cette illustration dans mon rapport en pointant que c'était vraiment contradictoire d'inciter les gens à venir en montagne se rafraîchir, en piétinant des milieux fragiles. Deux ans après, j'ai retrouvé cette même image.

Sur le plan communiquant, elle doit être très forte parce que je l'ai retrouvée dans un autre dépliant. Autre exemple, une brochure de Mountain Wilderness qui dit « Les milieux humides sont fragiles, prenons-en soin » et sur laquelle sont dessinés de sympathiques gamins : il y en a un qui fait un barrage sur l'exutoire d'un lac et l'autre qui a les deux pieds dans la rivière, il essaie d'attraper les libellules ou des grenouilles...

Tout ce que Mountain Wilderness cherche à dénoncer comme atteinte au milieu. En fait, on utilise l'eau pour jouer en tant qu'élément d'attraction touristique. C'est sûr que si on est rabat-joie, responsabilisant, etc., ça ne fait pas venir les touristes. On n'a donc pas encore trouvé le message touristique qui s'appuie sur l'eau tout en disant qu'il faut la protéger. »



En montagne, est-ce qu'il y a des stations touristiques qui sont plus exposées que d'autres au changement climatique ?

« Je pense qu'elles sont toutes exposées. Si on fait juste une parenthèse sur l'exploitation de la neige, les stations les plus basses en altitude ont anticipé plus vite le virage tandis que les stations les plus enneigées, les plus hautes, elles, sont encore avec ce discours « laissez-nous encore 30 ans pour faire le changement, c'est le ski qui est porteur et qui en permettra le financement ». Donc les grosses stations ne bougent pas vite alors que les plus petites et les plus basses ont tendance à avoir la volonté de s'adapter plus vite. Après, toutes sont exposées aux aléas du changement climatique, mais de différentes façons. Celles qui sont en massif où il y a des glaciers sont peut-être encore un peu tranquilles pour 15 ans. Donc on ne peut plus se baser sur ça pour faire venir du tourisme. Mais il y a aussi d'autres impacts. Par exemple, si c'est une sécheresse, il y a des problèmes de perte de valeur fourragère. Cet été, en août dans les Alpes du Sud, sur certains alpages, les bêtes sont déjà redescendues. Or, on aime bien voir les moutons, on aime bien manger les produits de la montagne. Si ça devient désertique, il n'y aura plus cette activité de pastoralisme. Donc voilà, ça va changer la donne au niveau de la carte postale et de l'accueil touristique. Et ça, c'est moins anticipé que les problèmes de neige et de ski. Je pense que la sécheresse de cet été, ça a donné un bon coup de massue. Mais on verra comment les territoires s'en saisissent...

Quant à la ressource, certaines communes de stations se portent bien et pour d'autres, en février au moment où il y a le plus de monde et le moins d'eau disponible (l'étiage d'hiver), ça peut être tendu. C'est là que les ressources sont au plus bas et on n'observe pas vraiment de partage d'une commune à l'autre. De plus, dans les stations qui montent en gamme, se créent des chalets avec des spas et piscines de plus en plus individuels.

Et tout ça fonctionne à l'eau potable. Notre gestion des réseaux est héritée d'une période où on pensait que l'eau, ça ne coûterait rien ; il y avait des subventions pour faire les réseaux, tout ça a changé. Je travaille beaucoup avec les communes, mais dans la plupart, je ne sens pas la volonté ni même la prise de conscience des élus de dire « Ah, il faut qu'on fasse un peu plus attention à nos réseaux. Peut-être que les permis de construction touristiques qui prévoient x mètres cubes par an pour faire des spas et des piscines doivent être revus ». Elles ont souvent d'autres priorités, soit d'accueil touristique justement, soit de risques, d'école qui ferment, etc. L'entretien des réseaux d'eau coûte cher, mais on ne veut pas augmenter le prix du service d'eau, car ce serait mal perçu par la population...»

Le schéma national des données sur l'eau a été décidé en France. Est-ce que vous pouvez nous expliquer en quoi ça consiste et puis où on en est dans l'avancement de ce projet ?

« J'étais toute contente de ce truc et après j'ai posé la question à l'Agence de l'eau et je n'ai malheureusement pas eu beaucoup plus d'infos. L'idée c'était de donner l'information sur l'état des réseaux, le prix de l'eau, etc., c'était une ambition de connaissance plus vaste de la ressource. C'est tellement un truc énorme et je comprends que ça ne se fasse pas tout d'un coup tout de suite. En plus, les agences de l'eau en France ont vu leur budget baisser en régulièrement. Enfin, leurs moyens humains ont diminué, donc forcément, c'est moins de gens qui travaillent sur ce projet. »



Quels sont les projets innovants en ce qui concerne la durabilité et sur lesquels vous travaillez ? Est-ce que ce schéma de cohérence a fait ses preuves d'après ce que vous avez pu observer ?

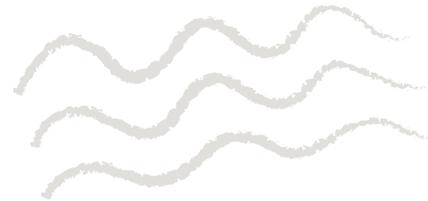
« Le schéma de cohérence, c'était pour la vallée de la Drôme. J'avais commencé à faire l'évaluation des impacts des activités de loisirs et d'eau vive, mais des impacts aussi bien sur l'environnement que sur l'économie locale (avec un écologue et un économiste du tourisme[1]). C'était là le résultat d'un travail avec les différents acteurs de ces activités de loisirs. Il y avait des pêcheurs, des kayakistes, des hôteliers. Mais il y avait aussi le responsable d'une réserve naturelle, etc. Et on a surtout fait prendre conscience aux uns et aux autres des problématiques des uns et des autres. Il y avait beaucoup d'a priori. Par exemple, les pêcheurs nous disaient « Les kayakistes marchent sur les frayères. » Nous on disait « les truites fraient en novembre, au mois de novembre, des kayakistes vous en voyez beaucoup ? » Inversement, des kayakistes nous disaient « Les pêcheurs nous embêtent, ils nous jettent leur ligne exprès quand on passe ». On répondait « vous êtes sur l'eau de 10h à 18h00, ensuite tous les bateaux sont rangés ; les pêcheurs, ils vont à l'aube, ils vont au crépuscule. Donc non, ça s'est peut-être fait une fois, mais en fait ce n'est pas vrai. Et puis là au moment de la grosse saison, les pêcheurs vont surtout sur les affluents ; ils ne pêchent pas forcément sur la Drôme où vous naviguez ». Bref, on utilise un peu les lunettes d'un autre pour comprendre dans quelle mesure il est satisfait ou pas satisfait. Donc ça, c'était le premier effet, faire mieux comprendre aux uns et aux autres leurs problématiques respectives. Ensuite, le schéma a été élaboré, c'était le syndicat mixte de rivière de la Drôme qui portait cette mission. Il a été un temps mis de côté. Mais le chargé de mission qui suivait ça m'a dit « Ne t'inquiète pas, c'est toujours d'actualité ».

En fait, ce qu'il y avait dans le schéma, c'était surtout des formations, des chartes, par exemple, pour les gens qui proposent du canyoning, pour leur dire « si vous pouvez éviter tel canyon parce qu'il y a des écrevisses, c'est pas mal ». Rien de coercitif donc, mais de la bonne volonté.

Et des choses innovantes ? J'ai un témoignage : sur la rivière qui s'appelle l'Aire, il y a un projet de renaturation. On a travaillé là pendant un an. Avant même l'étude de faisabilité et les travaux, on a collecté la perception qu'avaient les riverains de cette rivière, et enfin les informer, les sensibiliser. Avec une troupe de théâtre, on a écrit un spectacle en 4 parties : Il y avait d'abord le ressenti des acteurs, puis des entretiens qui étaient présentés, puis un cœur parlé rassemblant cent définitions (ouvert au public sous réserve qu'il fasse les répétitions) puis une controverse. Et ça, c'est quelque chose qui a très très bien marché, deux soirs de suite lors de la restitution au mois de juin. L'Agence de l'Eau qui était financeur de cette démarche avait déjà repéré que c'était quelque chose d'assez innovant et les deux personnes de l'agence qui étaient présentes lors de la restitution étaient vraiment ravies. Pour une fois, on a donné la parole à des gens qu'on n'aurait pas entendu sans ça, sans cette approche de création et de contact artistique.

On a travaillé là pendant un an. Avant même l'étude de faisabilité et les travaux, on a collecté la perception qu'avaient les riverains de cette rivière, et enfin les informer, les sensibiliser. Avec une troupe de théâtre, on a écrit un spectacle en 4 parties : Il y avait d'abord le ressenti des acteurs, puis des entretiens qui étaient présentés, puis un cœur parlé rassemblant cent définitions (ouvert au public sous réserve qu'il fasse les répétitions) puis une controverse. Et ça, c'est quelque chose qui a très très bien marché, deux soirs de suite lors de la restitution au mois de juin.

[1] Maison régionale de l'Eau et Altisens



L'Agence de l'Eau qui était financeur de cette démarche avait déjà repéré que c'était quelque chose d'assez innovant et les deux personnes de l'agence qui étaient présentes lors de la restitution étaient vraiment ravies. Pour une fois, on a donné la parole à des gens qu'on n'aurait pas entendu sans ça, sans cette approche de création et de contact artistique.

Dans ce genre de projet de renaturation, on entend les associations, ce sont elles qui parlent le plus fort, qui s'expriment le mieux, mais on n'entend pas forcément ceux qui ont trop de boulot, les mères de famille, les agriculteurs... ce moyen de toucher de nouvelles personnes et de faire entendre leur parole, de faire comprendre ce qu'elle a cette rivière, pourquoi on va engager des travaux dessus, ça, ça a bien marché, c'était très intéressant.»

Si je comprends bien ce que vous dites, on a parfois du mal dans ce type de projet à mobiliser tous les publics qui sont concernés ? C'est la valeur de ce cours d'eau dans leur quotidien qui est alors saisie, conscientisée. Qu'est-ce que c'est juste ?

« Oui tout à fait. Au départ, la demande de la mairie, c'était de sensibiliser les riverains parce que cette rivière est le seul espace vert de la commune et que pendant deux ans, ce tronçon allait être en travaux. La commune voulait anticiper les craintes et les plaintes. Elle a été très agréablement surprise de la dynamique qui s'est créée autour de ça. Ils avaient eu l'idée d'un groupe d' « ambassadeurs », que j'ai formés, après des balades scientifiques et sensibles de sensibilisation et mobilisation, aux enjeux de l'eau (comment fonctionnent une rivière, les débits, etc.).

Ces ambassadeurs maintenant, c'est un groupe qui existe par lui-même et qui intervient même sur d'autres questions d'urbanisme pour la commune. Certains élus ont craint un temps que ça devienne un contre-pouvoir, mais tout a été discuté et harmonisé. J'aurais bien aimé qu'on puisse toucher davantage certaines personnes. Mais ce sera possible par la suite : dans l'étude de faisabilité et des travaux qui ont été engagés à la suite, il y a toute une partie concertation développée par un autre cabinet qui s'appuie sur le travail qu'on a fait. Au départ on n'a pas vraiment pu mettre les agriculteurs dans la boucle, on les a eus en entretien seulement. Mais ils ont fait remonter des craintes. Il va falloir désamorcer ça. »

Votre mot de la fin ça serait quoi ?

« Faire connaître, suivre pour anticiper c'est extrêmement important. Par exemple, je prépare une petite étude hydrogéologique pour un camping qui trouve qu'il n'a pas assez d'eau avec l'eau que lui fournit la commune. Il voudrait faire un forage. Dans une étude des années 70, que j'ai lue pour ce travail, son auteur demandait des inventaires des ressources en eau et leur suivi sur une longue période, pour connaître les variations des débits des sources, des niveaux des nappes et une étude hydrologique de toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ceci devait permettre de connaître les réserves en eau et ainsi de développer l'irrigation et le tourisme dans toute la région. J'ai été choquée de lire ça et de voir que 40 ans après ça n'a pas été fait ; la préconisation est toujours valable et de plus en plus nécessaire.»



Et puis j'ai croisé avec une autre étude qui a été faite à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle était portée par la Région pour connaître la viabilité des stations de ski (alpin et fond) : évolution du climat, impact selon les pistes, leurs altitudes, leurs orientations par rapport au soleil, etc. Et leur conclusion, c'est : "Oui, en 2050, toutes les stations de la région PACA seront viables sauf celles du Mont Ventoux et la montagne de Lure ... À condition qu'on fasse de la neige de culture. J'ai demandé si la ressource a été étudiée. "Non" m'a-t-on rétorqué "c'est un autre volet". Ainsi on est prêt à investir sur des réserves collinaires pour garder des stations viables, mais on ne s'est pas soucié de leur remplissage et surtout de son évolution.

Il y a vraiment un énorme travail de connaissances à fournir et il faut réfléchir à la maille d'unités hydrogéologiques. Le même changement climatique, sur des aquifères différents, va avoir une réponse complètement différente. Les modèles sont à adapter de plus en plus finement, notamment avec la fonte des glaciers qui s'accélère et, dans les Alpes du Sud, notamment des glaciers rocheux que l'on connaît encore moins (puisqu'ils sont cachés). Pour moi, c'est ça qui est super important.

Il faut dépasser l'échelle communale, ça, c'est sûr.»

Le parent pauvre de la réflexion ?

« En plus de la connaissance, il faut aussi s'appuyer sur les intelligences locales pour le partage de l'eau. Sur certains territoires, des Commissions Locales de l'Eau sont instituées, mais sur d'autres, l'outil de pilotage est à inventer, sans forcément copier ce qui se fait ailleurs, en s'adaptant aux spécificités, au bon sens pragmatique et au dynamisme locaux. Et puis en tant que géographe, je sollicite les réflexions croisées et pluridisciplinaires, qui permettent une compréhension globale et une meilleure anticipation des évolutions de la ressource en eau.»



L'eau au cœur du projet de valorisation de la vallée de Chéravaux.

Compte rendu de l'entretien avec Sandra Lardy, Cheffe de Projets de Territoire, Communauté de communes Haut-Chablais.

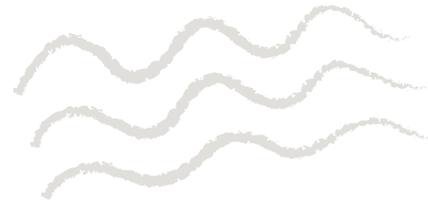
Le développement des communes membres de la Communauté de Communes du Haut-Chablais dépend beaucoup de la vivacité de leurs économies touristiques. Grâce à une offre de services et d'activités complémentaires et interdépendantes, ce territoire a su conserver et même renforcer sa population résidente.

Bien que l'activité hivernale soit prépondérante en représentant 2/3 de la fréquentation et 4/5 des retombées économiques, la région a pleinement pris conscience des limites d'une économie touristique trop dépendante d'une activité dominante.

Au cœur des Portes du Soleil, sur la commune de Montriond, la vallée de Chéravaux a bénéficié de fonds du programme Espace Valléen qui vise à soutenir la mise en œuvre de projets de développement touristique par la valorisation du patrimoine naturel et culturel. L'implémentation de la stratégie touristique a permis une meilleure structuration et diversification de l'offre, notamment les activités de pleine nature, de tourisme culturel et d'agritourisme. Avec ce projet de valorisation, la commune de Montriond souhaite diversifier son offre touristique et la rendre moins dépendante des stations voisines de Morzine et Avoriaz.



Source : cc-hautchablais.fr



La vallée combine une offre sportive, ludique, culturelle ainsi que de consommation et d'accueil avec les nombreux établissements publics. Une belle infrastructure pour l'organisation de manifestations publiques ou de réceptions professionnelles ou privées (le domaine du Baron au lac) complète les prestations proposées. Sur un territoire relativement restreint, la vallée de Chéravaux propose plusieurs sites naturels et patrimoniaux remarquables, dont le fameux lac de Montriond qui constitue un élément phare de l'attractivité touristique de la vallée. Site naturel encaissé dans une profonde vallée, il fait partie des géosites du Geoparc du Chablais. Cette étendue d'eau de 28 hectares nichée à 1'065 mètres d'altitude propose une palette d'activités sportives, nautiques et récréatives (baignade, kayak, pêche, plongée, yoga au bord du lac, etc..).

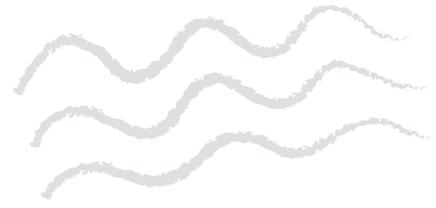
La vallée combine une offre sportive, ludique, culturelle ainsi que de consommation et d'accueil avec les nombreux établissements publics. Une belle infrastructure pour l'organisation de manifestations publiques ou de réceptions professionnelles ou privées (le domaine du Baron au lac) complète les prestations proposées. Sur un territoire relativement restreint, la vallée de Chéravaux propose plusieurs sites naturels et patrimoniaux remarquables, dont le fameux lac de Montriond qui constitue un élément phare de l'attractivité touristique de la vallée. Site naturel encaissé dans une profonde vallée, il fait partie des géosites du Geoparc du Chablais. Cette étendue d'eau de 28 hectares nichée à 1'065 mètres d'altitude propose une palette d'activités sportives, nautiques et récréatives (baignade, kayak, pêche, plongée, yoga au bord du lac, etc..).

Après avoir fait l'expérience du lac de Montriond, le visiteur qui s'engage dans la vallée découvrira successivement :

- Le hameau des Albertans (1'100 mètres) : village d'alpage
- La cascade d'Ardent (1'181 mètres) : site classé
- Le hameau des Lindarets (1'470 mètres) : ancien hameau d'alpage typique
- La cascade des Brochaux (1'692 mètres) : but d'excursion prisé et spectaculaire

L'essentiel de l'activité touristique estivale se concentre principalement dans la partie inférieure de la vallée autour du lac de Montriond et dans une moindre mesure dans le secteur des Lindarets, sur la partie supérieure de la vallée. Les flux de visiteurs génèrent un important trafic journalier (plus de 1'100 véhicules par jour sur l'été) constitué de véhicules légers. Des pratiques de fréquentation et déplacement encore peu connues, un potentiel de report modal peu exploité, une offre de mobilité fragmentée qui ne fait pas partie intégrante de l'expérience touristique constituent les enjeux de la mobilité dans la vallée.

La vallée de Chéravaux constitue un projet inscrit dans un programme interrégional qui valorise le développement durable, la préservation de l'environnement et la mobilité douce. Dans ce contexte le lac de Montriond constitue le point de départ d'une offre touristique intégrée et complémentaire (lac, activités nautiques, hameau, cascade, remontées mécaniques ouvertes l'été pour accès aux sommets).



Les ressources aquatiques de la vallée sont au cœur de la stratégie de valorisation de la vallée, pourtant, de l'avis de Mme Sandra Lardy, cheffe de projet à la Communauté de Communes du Haut-Chabalais, l'eau n'est pas encore suffisamment mise en avant dans les stratégies de marketing des destinations alpines. Le cas de la vallée de Chéravaux illustre bien le fait que, même lorsque la nature a doté une région de ressources aquatiques remarquables, que ces dernières ont bénéficié d'importants investissements réalisés par les pouvoirs publics, le thème de l'eau n'est pas clairement identifié, les managers de destination ne s'en servent pas pour générer d'autres activités. Les offices du tourisme de la région basent leur stratégie marketing sur l'événementiel et se satisfont trop souvent des seuls apports de ces événements. En consacrant trop de ressources à l'événementiel, les professionnels du tourisme ne prennent plus le temps de travailler en profondeur les valeurs intrinsèques du territoire.

Sandra Lardy souligne que la sensibilité croissante de la population pour le développement durable pourrait favoriser un changement d'attitude de la part des offices du tourisme. Ils vont devoir davantage miser sur la diversification des activités pour répondre aux attentes de la clientèle. À titre d'exemple, une offre touristique liée à la pêche qui offre l'avantage de pouvoir être proposée à l'intersaison. Dans le même but de prolonger les saisons, diversifier les activités et les clientèles, la région mise aussi sur la complémentarité entre lacs et montagne avec les destinations lémaniques d'Évian et de Thonon.



*...l'eau n'est pas encore
suffisamment mise en avant
dans les stratégies de
marketing des destinations
alpines.*

Sandra Lardy



BIBLIOGRAPHIE

Aqueduc.info. « Du bon usage de l'eau pour un tourisme durable », La lettre n°127, novembre 2017, p.12.

Douarche Marion. « De l'importance de l'eau en montagne ». Cluster Montagne. Cahier des tendances montagne(s). Edition 2021-22, p.63-66

Reculet Céline, Antoine Dubost et Sébastien Tester (2020). « Les sports de pagaie, des loisirs de nature en plein essor ». Revue-Espaces 352, janvier-février 2020, p.18-23

OFEV (éd.) 2021 : Effets des changements climatiques sur les eaux suisses. Hydrologie, écologie et gestion des eaux. Office fédéral de l'environnement, Berne. Connaissance de l'environnement no 2101 : 134 p.

OFEV (éd.) 2022 : Eaux suisses. État et mesures. Office fédéral de l'environnement, Berne. État de l'environnement n° 2207 : 93 p.

Reynard E., Calianno M., Milano M. (2021). Eau et tourisme. Lausanne, Université de Lausanne. Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV. Berne, Suisse, 25 p.

Seray Thierry (2020). « L'avenir appartient aux sports nautiques légers ». Revue-Espaces 352, janvier-février 2020, p.6-10

Service conseil Zones alluviales Berne et Yverdon-les-Bains (2001–2008). Dossier Zones alluviales. Fiches Berne: Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Sites internet et sites des destinations

Académie des sciences naturelles. Utilisation de l'eau, consommation de l'eau, www.sciencesnaturelles.ch, consulté en octobre 2022

Auvergne Rhône-Alpes Tourisme. « Des arguments scientifiques pour accroître l'attractivité de la montagne. Montagne et Santé » Carnet de l'ingénierie #15, 2022

Cluster Montagne. « Réinventer la montagne autour de l'eau », Rencontres économiques du Cluster Montagne Gap – 4 décembre 2018

Canton du Valais. [Réseau hydrographique du canton du Valais](#), consulté le 10 octobre 2022

Fédération de Pêche du Gard. AAPPMA de Valleraugue - Obtention du label Station Pêche - Fédération de Pêche du Gard (pechegard.com), 5 novembre 2018

Fühli- Sörenberg. www.kneipperlebnis.ch, consulté le 9 août 2022

Génération Pêche. Et des vacances pour tous à la pêche... ça vous dit ? - Génération Pêche (generationpeche.fr), consulté le 9 novembre 2022

Grept Justin. « Première mondiale au Bouveret: une box de location de paddles installée sur la plage », Rhône fm, 9 août 2022

Guena Laurent, « Comment allier pratique de la pêche loisirs avec la découverte d'un territoire », Sport et tourisme, 6 mai 2020

Hospitality-on.com. « L'Agence Savoie Mont Blanc publie son étude marketing sur les clientèles touristiques », 23 décembre 2021

Laurent Jocelyne. « Vaud: la start-up Equip lance des paddles en libre-service. Une station est prévue à Port-Valais », Le Nouvelliste, 24 mai 2022



BIBLIOGRAPHIE

Office de Tourisme de Combloux. Le plan d'eau biotope de Combloux - Office de Tourisme de Combloux, consulté le 29 juillet 2022

Observatoire valaisan du tourisme (2022) : Surfréquentation des sites naturels en Valais ? , consulté le 18 novembre 2022

Raffeisen. Expériences aquatiques durables | MemberPlus Raiffeisen, consulté le 14 novembre 2022

Remer Lucie. « Canicules : vers une crise des réseaux d'eau ? », Socialter, 27 juillet 2022

Savoie Mont Blanc. Météo des lacs - Espace pro - Savoie Mont Blanc - Savoie (73) - Haute-Savoie (74) : Alpes, France (savoie-mont-blanc.com), consulté le 7 juillet 2022

Savoie Mont Blanc, Plan marketing 2022, consulté le 7 juillet 2022

Schurch T. (2021) Coins de paradis en péril (2/5) : des "Nature Angels" pour sauver Evolène. Rhone Fm, consulté le 18 novembre 2022

Serraz Gabrielle, « La Haute-Savoie va soutenir la pêche de loisir », Les Echos, 17 mars 2022

Serre Chevalier Vallée Briançon. Baignade Bio de Chantemerle (serre-chevalier.com), consulté le 29 juillet 2022

Serre Chevalier Vallée Briançon. Baignade Biologique (serre-chevalier.com), consulté le 29 juillet 2022

Suisse Tourisme. Sport aquatique: Pêcher | Suisse Tourisme (myswitzerland.com), consulté le 14 novembre 2022

Suisse Tourisme, « Un automne sous le signe du bien-être : « Nature Spa », offres insolites partout en Suisse. », Communiqué de presse, 1 septembre 2022

Valais Wallis Promotion. Thermalisme & eau | Valais Suisse, consulté le 14 novembre 2022



Tourops - Observatoire Valaisan du Tourisme

Technopôle
3960 Sierre
info@tourops.ch